

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance  
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre  
Les médias occidentaux dans leurs larges majorités ont de tout temps accepté les versions de l'armée  
israélienne et ferment les oreilles aux autres sources.

# Journal de Palestine

## Géopolitique et stratégie

N° 474 du 08.08

Par C. De Broeder et M. Lemaire

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog :

<http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

### Sommaire

1 Analyse - **Géopolitique et stratégie** – Réflexion.

1-1 Le départ des Américains de l'Irak menace l'existence d'Israël.

1-2 Israël est en train de préparer l'attaque contre l'Iran.

1-3 Ahmed Bensaada : Téhéran-Gaza : la différence médiatique.

1-4 Myriam Abraham : Comment Vendre Israël à l'Étranger : Les Mots et Stratégies Pour un Lifting de Son Image De Marque et Assurer La Survie du Régime Sioniste.

1-5 Karl Müller : « Ce n'est pas l'homme qui est fait pour l'État, mais l'État qui fait pour l'homme ».

1-6 **Ameer Makhoul** : Un régime raciste a-t-il besoin de nouvelles lois ?

1-7 Un palestinophile français : Le combat prioritaire.

1-8 Yves Ducourneau : la différence entre antisémitisme et antisionisme...

1-9 Aymeric Chauprade : La France vit une épuration sourde de ceux qui ne vont pas dans le sens des intérêts américains et israéliens.

1-10 L'oppression sioniste en France.

1-11 Juan Miguel Muñoz : Face à la crise iranienne, le Hamas reste prudent.

2 Déclaration, **courrier des lecteurs & témoignage**

2-1 Plus de six mois après « Plomb durci », aucune de ces écoles n'a pu être correctement reconstruite ou réhabilitée ».

2-2 L'opinion publique dans les rues de Jérusalem sur le Gel des colonies de peuplement israéliennes.

2-3 Invasion de Bil'in.

2-4 Palestiniens expulsés par la police israélienne de leurs maisons à Jérusalem.

3 Annexe

3-1 Al Kadoumi détient des enregistrements qui incriminent Abbas et Dahlan.

3-2 Le boycott des produits israéliens est-il légal ?

## 1 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

Ndlr : La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 1-1 Le départ des Américains de l'Irak menace l'existence d'Israël.

C'est l'avis d'un responsable diplomatique israélien, Yoram Ettinger, selon lequel le retrait des forces américaines de l'Irak menaçait l'existence d'Israël sur la carte du Moyen Orient.

Cité sur le site internet d'informations israélien " News On", Ettinger qui occupait dans le passé le poste de coordinateur des relations entre l'ambassade d'Israël à Washington et le Congrès américain affirme: " lorsque les Etats Unis déclarent clairement vouloir évacuer leurs forces de l'Irak, il faut savoir qu'au moins ceci va provoquer l'explosion du volcan, qui ne va pas se limiter à l'Irak mais aura aussi des répercussions sur les autres états".

Selon Ettinger, la réalité au Moyen Orient montre bien que cette région ne connaît jamais la stabilité, et ne fait que tromper celui qui cherche à être rassuré: " après la guerre de 1967, nous avons cru que nous étions soulagés; mais la situation a explosé de nouveau avec la guerre de 1973, durant laquelle les feux nous sont tombés sur la tête et la terre a explosé par-dessous nos pieds" a-t-il conclu.

21 Juillet

<http://www.almanar.com.lb>

[http://www.alterinfo.net/Le-depart-des-Americains-de-l-Irak-menace-l-existence-d-Israel\\_a34749.html](http://www.alterinfo.net/Le-depart-des-Americains-de-l-Irak-menace-l-existence-d-Israel_a34749.html)

---

### 1-2 Israël est en train de préparer l'attaque contre l'Iran.

Le déploiement des sous-marins *Dolphin* et navires de guerre israéliens en Mer Rouge "doit être pris au sérieux : Israël est en train de se préparer à la complexité d'une attaque contre l'Iran". C'est ce qu'a déclaré au *Times* de Londres, hier, un fonctionnaire israélien de la défense. Il a en outre confirmé l'existence d'un accord avec l'Egypte pour le transit des unités militaires par le canal de Suez (voir il manifesto de mercredi 15 juillet), en ajoutant que les gouvernements des deux pays sont unis par une "méfiance commune vis à vis de l'Iran" (« *shared mutual distrust of Iran* ») et qu'Israël est en train de renforcer ses liens avec "certains pays arabes, qui craignent eux aussi la menace nucléaire iranienne". (« *certain Arab nations just as wary of the Iranian nuclear threat* »)

Ainsi Israël, le seul pays de la région à posséder des armes nucléaires (dont sont armés aussi les *Dolphin*) et qui refuse le Traité de non-prolifération, prend la tête d'une croisade à laquelle participent certains gouvernements arabes, contre la "menace nucléaire" de l'Iran, pays qui a adhéré au Tnp et qui est donc soumis à des contrôles de l'Agence internationale pour l'énergie atomique. Celle-ci a confirmé n'avoir "aucune preuve que l'Iran soit en train d'essayer de produire une arme nucléaire".

Les sous-marins et les navires de guerre d'Israël sont en Mer Rouge non seulement pour préparer l'attaque contre l'Iran, écrit hier *Haaretz*, mais aussi "pour empêcher le trafic d'armes de l'Iran vers la Bande de Gaza" par mer et à travers le Soudan.

On accuse donc l'Iran d'armer et d'encourager les Palestiniens à la guerre, en effaçant ce qui ressort de l'enquête de l'association israélienne "*Breaking the silence*", démontrant que l'opération "Plomb durci" a été décidée sur la base d'un calcul politique : terroriser les Palestiniens en perpétrant des massacres de civils. Et il n'est pas crédible que dans la Bande de Gaza, où même les aides humanitaires n'arrivent pas à entrer, un flux d'armes puisse arriver d'Iran.

Et c'est la secrétaire d'Etat étasunienne, Hillary Clinton, qui est venue prêter main forte au gouvernement israélien, en lançant un "ultimatum à l'Iran" pour qu'il "se joigne à la communauté internationale en tant que membre responsable", en cessant de "menacer ses voisins et de soutenir le terrorisme".

Elle a réaffirmé que "l'Iran n'a pas le droit d'avoir une capacité nucléaire militaire" (que par contre les USA ont le droit d'avoir, en possédant les plus puissantes forces nucléaires du monde), et que les Usa sont décidés à empêcher qu'il ne l'aquière".

Elle a ainsi déclaré : "nous n'hésiterons pas à défendre nos amis, nos intérêts et surtout notre peuple avec vigueur et, si c'est nécessaire, avec la force militaire la plus puissante du monde". Le message à Téhéran est sans équivoque : si Israël attaque l'Iran et si celui-ci répond avec ses missiles (non nucléaires), les Etats-Unis soutiendront Israël avec "la force militaire la plus puissante du monde".

A ce point-là, il reste aux analystes à comprendre en quoi la politique extérieure de l'administration Obama diffère de celle de l'administration Bush.

Reçu de l'auteur et traduit par *Marie-Ange Patrizio*

Edition de vendredi 17 juillet de **il manifesto**

Jeudi 23 Juillet 2009

[http://www.alterinfo.net/Israel-est-en-train-de-preparer-l-attaque-contre-l-Iran\\_a34674.html](http://www.alterinfo.net/Israel-est-en-train-de-preparer-l-attaque-contre-l-Iran_a34674.html)

<http://www.ilmanifesto.it/il-manifesto/in-edicola/numero/20090717/pagina/09/pezzo/255185/>

---

### 1-3 Ahmed Bensaada : Téhéran-Gaza : la différence médiatique.

Époustouflant! La blogosphère a la fièvre et la température risque de faire exploser le chaudron néo-médiatique. Twitter, Youtube, Facebook, Google, tous les grands joueurs de la toile ont décidé de voler au secours de la rue d'Iran.

Et une seule question me vient à l'esprit : mais où diable étaient-ils pendant le massacre de Gaza?

Petite clarification en guise d'introduction : loin de moi l'idée d'analyser les élections iraniennes, ni de démontrer qu'il y a eu fraude électorale ou non. De toute façon, et contrairement à ce qu'affirment les médias occidentaux, il est très difficile d'avoir une position juste et tranchée sur le sujet. Ce qui a attiré mon attention, c'est plutôt cette magnanimité débordante dont font preuve ces tisseurs de toiles relayés par la fébrilité des médias classiques dans la couverture des récents événements iraniens, alors qu'elle était inexistante lors du massacre de Gaza. Pourtant, les deux situations présentent des similitudes du point de vue médiatique. À Gaza, l'état sioniste avait interdit l'entrée aux médias occidentaux. Encore mieux, il avait « embedded » des journalistes, c'est-à-dire inclus au sein de Tsahal pour qu'ils donnent une image réaliste de la propreté du massacre. En Iran, les journalistes en place sont « interdits » de faire leur travail et ne peuvent donner une information « fiable ». Alors, comment informer ces occidentaux si épris de justice et de liberté? Eh bien, en utilisant l'information communiquée par les citoyens via les sites de réseautage social. Et toutes les informations produites par monsieur ou madame Tout-le-monde sont bonnes à prendre et à diffuser dans les plus grands journaux et canaux de télévision : CNN, TF1, France 24, Le Monde, Le Nouvel Observateur, L'Express, Radio-Canada et j'en passe. Et dire que de vrais journalistes étaient présents à Gaza. Mais ceux-là n'étaient que des journalistes arabes, donc non crédibles ou même incompetents, n'est-ce pas? Plus incompetents que le simple citoyen iranien qui, armé de son clavier, envoie les vidéos de médiocre qualité enregistrées sur son téléphone portable. Moins crédibles que les internautes iraniens alors qu'eux autres ont risqué leurs vies sous les bombes au phosphore ou les DIME, protégés par des dérisoires casques et gilets pare-balles. Certains d'entre eux ont même perdu leur vie dans l'exercice de leur fonction. « Mais non, on ne peut pas les croire ». « Il faut vérifier l'information ». « L'information est manipulée et les chiffres gonflés ». Mais peut-on croire ce qui est transmis par le biais des sites de réseautage social?

À cet effet, on peut lire sur le site True/Slant (1) qu'une liste d'erreurs (préméditées?) a été diffusée par les utilisateurs de Twitter. Parmi elles, le fait que trois millions de personnes ont manifesté alors que la foule a été estimée à des centaines de milliers, que Mir Hossein Moussavi était assigné à résidence et que l'élection avait été invalidée, alors que c'était faux.

Autre accointance curieuse et insolite de ce site de socialisation : le ministère américain des Affaires étrangères lui a demandé de reporter une opération de maintenance qui aurait entraîné une interruption de service, ce qui aurait privé les opposants iraniens de moyen de communication (2). Et Twitter a accepté. Même la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a estimé que Twitter était important pour la liberté d'expression en Iran (3). Le Premier ministre britannique Gordon Brown y est allé, lui aussi, de sa philosophie tautologique sur les colonnes du Guardian en affirmant qu'Internet a changé la politique étrangère à jamais: « Une situation comme celle du Rwanda ne peut plus se reproduire car l'information sortirait rapidement et l'opinion publique s'amplifierait de sorte que des mesures devraient être prises » (4). Monsieur le locataire du 10 Downing Street, vous qui avez une bonne mémoire des génocides, pouvez-vous nous dire quelque chose sur celui de Gaza, bien plus récent? Les Israéliens, comme s'ils pouvaient donner des leçons en matière de libertés individuelles, se sont aussi jetés dans la blogosphère. Un Israélien de 24 ans, du nom d'Arik Fraimovich, a créé une application permettant aux internautes utilisant Twitter de teinter les images de leur profil avec la couleur verte, symbole de la révolte iranienne. Des Israéliens qui veulent le bien des Iraniens : décidément, le cyberspace a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Des citoyens américains se sont joints à la révolution de l'information booléenne.

Certains d'entre eux ont mis à la disposition des internautes iraniens des serveurs proxy pour leur permettre d'accéder aux sites bloqués par les autorités. D'autres leur ont permis d'avoir accès à Tor, un service qui permet la navigation anonyme sur Internet (5).

La semaine dernière, le célèbre site suédois de téléchargements illégaux Pirate Bay, dont les fondateurs ont été récemment lourdement condamnés, ont proposé un service analogue aux blogueurs iraniens et ont mis en ligne un très grand nombre de vidéos amateurs sur les événements de la République Islamique. Un laboratoire de recherche de l'Université de Toronto, Citizen Lab., a décidé de fournir aux internautes d'Iran le logiciel Psiphon qui est conçu pour contourner les filtres de la censure gouvernementale (6).

Le site de partage vidéo Youtube s'est transformé en média d'information en procédant à des mises à jour fréquentes et les sites Google et Facebook ont lancé des services en langue farsi spécialement conçus pour l'occasion. Comme quoi la fin justifie les moyens.

Les chaînes de télévision et les médias électroniques occidentaux se sont servis des vidéos de piètre qualité et d'origine non vérifiable pour décrire la rue iranienne alors qu'elles n'ont jamais voulu diffuser des reportages de qualité professionnelle réalisés par les journalistes chevronnés des chaînes arabes, encore moins les nombreux témoignages vidéos postés sur Youtube lors de l'hécatombe de Gaza. On est bien aux antipodes de ce qu'affirmait le « pseudo- philosophe » Alain Finkielkraut lors d'une émission diffusée en avril dernier : « Internet est une poubelle » (7) ou de la fameuse « Internet (...) c'est la planète des singes » de Philippe Val (8).

Il est bon de rappeler, qu'à l'inverse de ce qui se passe en Iran, c'est l'état israélien qui avait utilisé Twitter et Youtube pour fin de propagande pendant qu'ils bombardaient les civils Gazaouis. Son armée avait ouvert un compte sur Youtube (Idfnadesk) (9) pour y diffuser des images « propres » du génocide. À New York, le consulat d'Israël avait créé une page sur Twitter pour répondre aux questions des citoyens sur la « légitimité » du massacre (10). Le major Avital Leibovich, responsable de la presse étrangère au sein de l'armée israélienne, a

déclaré, à ce sujet, que: « La blogosphère et les nouveaux médias sont une autre zone de guerre ». Et les troupes du Shin-Bet (contre-espionnage israélien) sont depuis longtemps sur Facebook et Myspace (11). Comme les génocidaires sionistes n'ont été ni condamnés, ni même inquiétés pour la liquidation de plus de 1400 palestiniens, il faut s'attendre à ce qu'ils recommencent sous peu. Alors, un petit conseil pour les activistes de la toile et les défenseurs de la liberté cyberspatiale: fournissez les logiciels de contournement et de navigation anonyme et consolidez, dès maintenant, l'infrastructure de vos sites de socialisation en Palestine. Vous serez minutieusement informés lorsque le prochain massacre aura lieu. À moins que Tsahal vous ait déjà contacté.

---

#### Références :

1. Joshua Kucera . (Page consultée le 22 juin 2009). What if Twitter is leading us all astray in Iran?, [En Ligne]. Adresse URL: <http://trueslant.com/joshuakucera/2009/06/15/what-if-we-are-all-wrong-about-iran/>
2. Technaute . (Page consultée le 22 juin 2009). Iran : Washington intervient auprès de Twitter, [En Ligne]. Adresse URL: <http://technaute.cyberpresse.ca/nouvelles/internet/200906/16/01-876173-iran-washington-intervient-aupres-de-twitter.php>
3. AFP . (Page consultée le 21 juin 2009). Clinton says Twitter is important for Iranian free speech, [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5h6iCR8fA4XQ4OHnzc0sxe3aadMxg>
4. The Guardian. (Page consultée le 20 juin 2009). Internet has changed foreign policy for ever, says Gordon Brown, [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.guardian.co.uk/politics/2009/jun/19/gordon-brown-internet-foreign-policy>
5. TOR . (Page consultée le 21 juin 2009). Tor: l'anonymat en ligne, [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.torproject.org/index.html.fr>
6. CBC. (Page consultée le 22 juin 2009). Iran's emerging 'netwar', [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.cbc.ca/technology/story/2009/06/16/iran-twitter-netwar-greg-walton-citizen-lab.html>
7. Mefedia. (Page consultée le 23 juin 2009). Pour Finkelkraut Internet est une poubelle, [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.mefedia.com/entry/pour-finkelkraut-internet-est-une-poubelle/17559592>
8. Le Nouvel Observateur. (Page consultée le 23 juin 2009). Charlie Hebdo ouvre son site internet, [En Ligne]. [http://www.charliehebdo.com/charlie\\_hebdo\\_ouvre\\_son\\_site\\_internet.html](http://www.charliehebdo.com/charlie_hebdo_ouvre_son_site_internet.html)  
Philippe Val est actuellement directeur de France-Inter (Radio-France). Ce polémiste controversé était à l'origine de la publication intégrale des caricatures du Prophète (SAWS) lorsqu'il était directeur de la rédaction de Charlie Hebdo.
9. Youtube. (Page consultée le 23 juin 2009). IDF Spokesperson's Unit, [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.youtube.com/user/idfnadesk>
10. Twitter. (Page consultée le 23 juin 2009). Hey there! Israelconsulate is using Twitter, [En Ligne]. Adresse URL: <http://twitter.com/IsraelConsulate>
11. Le Figaro.fr. (Page consultée le 23 juin 2009). Les espions israéliens ouvrent un blog, [En Ligne]. Adresse URL: <http://www.lefigaro.fr/international/2008/03/18/01003-20080318ARTFIG00462-les-espions-israeliens-ouvrent-un-blog.php>

Ahmed Bensaada

Docteur en physique Montréal (Canada)

Adresse URL: <http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/multimedia/20080912.OBS1041/>

---

## 1-4 Myriam Abraham : Comment Vendre Israël à l'Etranger : Les Mots et Stratégies Pour un Lifting de Son Image De Marque et Assurer La Survie du Régime Sioniste.

Un rapport publié en avril 2009, de 117 pages de Franz Lunzt, écrit à la demande d'un groupe basé à Washington, The Israel Project (TIP) intitulé " The Israel Project's 2009 Global Language Dictionary" vise à faire la promotion de la version israélienne des événements grâce à des expressions "prêtes à l'emploi". Le Must en matière de propagande, rendue inefficace par trois mots ( ci dessous)

VRAIS

"L'image de marque" d'Israël sur la scène internationale n'a cessé de se dégrader.

Tout récemment, l'assaut barbare de l'armée israélienne contre la population palestinienne de Gaza vivant sous blocus total depuis plus de deux ans, et les révélations faites ces derniers jours par des soldats israéliens ayant participé à ces massacres planifiés intentionnellement au plus haut niveau, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, n'ont fait qu'amplifier ce phénomène y compris aux US où la population était jusqu'à récemment largement favorable à Israël.

Contre cette dégradation inexorable qui sape la légitimité même du régime sioniste, ce rapport (en pièce jointe copie d'un exemplaire publié sur Newsweek) préconise d'utiliser les grands moyens et toutes les ficelles d'une communication efficace. Il est rempli d'exemples d'expressions toutes faites rassemblées notamment dans des boîtes à outils intitulés " les mots qui fonctionnent" et les "mots qui ne fonctionnent pas", de conseils pour savoir manipuler la rhétorique comme " ne parlez pas de religion" et " quoiqu'on vous demande revenez toujours à un message positif d'Israël".

Ce document écrit à la demande de TIP est la résultante de sondages et travaux effectués au sein de groupes se focalisant sur des thématiques précises, comme les colonies qui constituent un point actuel de friction entre le

gouvernement Netanyahu et l'Administration Obama. Selon Jennifer Laszlo Mizrahi, qui a créé TIP l'une de ces multiples agences de propagande sioniste qui elle a pour objectif de définir une stratégie de communication pour aider Israël. L'auteur du document, Franz Luntz, dans son message personnel d'introduction, précise que celui-ci est à la fois nouveau mais aussi une actualisation de recherches menées en 2008 et 2009. Il ajoute que le langage utilisé paraîtra familier comme par exemple les mots se trouvant dans la boîte à outils " Mots qui fonctionnent" qui ont été fournis par des représentants et porte parole israéliens, mais que les sondages, les recommandations stratégiques et conseils sont tous basés sur la situation actuelle.

Il conclut en rappelant que " ce n'est pas ce que vous dites qui compte. C'est ce que les gens entendent"

Ainsi, parmi les arguments avancés par les responsables israéliens pour justifier le colonialisme sioniste, le rapport en cite 3 particulièrement inefficaces :

"1. L'argument religieux : " utiliser des citations de la Bible pour défendre les colonies actuelles n'a absolument aucun impact positif. Même votre public juif reculera horrifié face à toute tentative d'utiliser des passages bibliques pour justifier les colonies".

"2. L'argument de propriété : " certains qui lisent ce document rejettent ce conseil idéologiquement mais affirmer qu'Israël " est propriétaire" de la terre sur laquelle sont construites les colonies provoquera un rejet chez les auditeurs des propos suivants. La sémantique est importante, car si nous corrigeons les Palestiniens en utilisant les mots " territoire disputé" alors qu'ils disent "territoire occupé", nous devons accepter que les colonies soient également territoire disputé".

"3. L'argument du bouc émissaire : " affirmer que les Palestiniens et d'autres groupes d'Arabes utilisent le problème des colonies pour obtenir des avantages politiques est peut être correct mais cela ne légitime en rien la politique d'Israël."

Selon Frantz, le meilleur argument en soutien aux colonies c'est de dire que l'idée que là où il y a des Palestiniens il ne peut pas y avoir de Juifs est raciste et l'exprime en ces termes : " nous ne disons pas qu'on doit nettoyer ethniquement Israël de ses Arabes. Ils sont citoyens d'Israël. Ils bénéficient de l'égalité en matière de droits. Nous ne voyons pas pourquoi la paix nécessite que toute zone palestinienne soit nettoyée ethniquement de tous les Juifs. Nous n'acceptons pas cela. Le nettoyage ethnique d'un côté ou de l'autre est inacceptable".

Tout au long de ce document on peut facilement constater avec quelle dextérité rhétorique, et diabolique sémantique, ce "magicien" des mots sioniste balaie sous le tapis le problème politique de la colonisation et son illégalité en terme de droit international, et comment il se garde bien de parler tout au long de son rapport de la solution la moins coûteuse en terme de vies humaines à savoir celle d'un état binational où effectivement il n'y aurait nul besoin de "nettoyage ethnique" des colons Juifs, ni des Palestiniens.

Ce rapport compte 18 chapitres, tous plus révélateurs les uns que les autres sur les techniques de propagande hautement sophistiquées utilisées par le régime sioniste, portant non seulement sur le vocabulaire à employer, mais également sur les posters à distribuer, les slogans porteurs en terme d'image positive pour Israël etc....

Ci dessous quelques "morceaux choisis"

Dans le premier chapitre :

"1er Chapitre : Les 25 règles d'une communication efficace

"Ce manuel vous fournira certains mots et certaines phrases pour vous aider à communiquer efficacement pour soutenir Israël. Mais l'image globale c'est quoi ? Quels sont les directives générales pouvant vous aider dans vos efforts futurs ? Voici 26 points les plus importants :

1. **"Les personnes à persuader ne se soucient pas de savoir ce que vous connaissez tant qu'ils ne savent pas à quel point vous prenez le problème à cœur. Montrez de l'empathie pour les DEUX côtés. Le but d'une communication pro Israël ce n'est pas simplement que les personnes qui aiment déjà Israël se sentent bien par cette décision. Le but c'est de conquérir de nouveaux cœurs et esprits pour Israël sans perdre le soutien dont Israël bénéficie déjà. Pour se faire, vous devez comprendre que l'angle sous lequel la plupart des Américains perçoivent Israël c'est celui d'"un cycle de violence qui dure depuis des milliers d'années". Donc vous devez leur enlever leurs soupçons avant même qu'ils ne soient en mesure d'apprendre de nouveaux faits concernant Israël. "Le premier pas pour gagner la confiance et des amis pour Israël, c'est de montrer que vous vous souciez de la paix pour les DEUX, les Israéliens et les Palestiniens et, en particulier, un futur meilleur pour chaque enfant. Effectivement, l'ordre du contenu de la conversation est extrêmement important et vous devez commencer par l'empathie pour les DEUX côtés d'abord. Commencer votre conversation avec des messages prouvés efficaces tels que :**

**"Israël s'engage pour un meilleur futur pour tous - Israéliens comme Palestiniens. Israël veut voir la fin de la peine et de la souffrance, et s'engage à travailler avec les Palestiniens à une solution pacifique, diplomatique où les deux côtés peuvent avoir un futur meilleur. Faisons en sorte que ce soit un moment d'espoir et une chance pour les deux peuples Israéliens et Palestiniens".**

**"Utiliser l'Empathie : Même les questions les plus dures peuvent être contournées si vous êtes prêts à accepter la notion que l'autre côté a au moins une certaine crédibilité. Si vous commencez votre réponse avec " je comprends et je sympathise avec ceux qui..." vous construisez déjà la crédibilité dont vous aurez besoin pour que votre audience sympathise et soit d'accord avec vous.**

**"Effectivement, si au cœur de votre communication, le doigt pointe sur " Israël a raison, ils ont "tort" alors vous perdrez le soutien que vous voulez obtenir pour Israël". Certaines personnes qui soutiennent déjà Israël, peuvent opiner de la tête disant " c'est ainsi" mais les personnes qui ne soutiennent pas encore Israël seront rebutés....**

**6. "Faites attention à votre ton**

*"Un ton condescendant, paternaliste, fera fuir les Américains et Européens. Nous sommes à un moment de l'histoire où les Juifs en général ( et les Israéliens en particulier) ne sont plus perçus comme des personnes persécutées. En fait, parmi les audiences américaines et européennes - audiences non juives sophistiquées, éduquées, ayant leurs points de vue - les Israéliens sont souvent vus comme les occupants et les agresseurs. Avec ce type de baguage, c'est extrêmement important que les messages des porte parole pro Israël n'apparaissent pas condescendants ou dédaigneux..."*

### **"Rappelez aux gens - encore et encore - qu'Israël veut la paix**

*"1ere raison : si les Américains ne voient aucun espoir de paix - s'ils voient seulement un épisode continu de 2000 ans de " querelle familiale" - les Américains ne voudront pas que leur gouvernement dépense les taxes en \$ des contribuables ou que leur président se prenne une claque en aidant Israël.*

*"Deuxième raison : l'orateur qui est perçu comme étant celui qui veut le plus la paix gagnera. A chaque fois que quelqu'un s'engage pour la paix la réaction est positive. Si vous voulez récupérer l'avantage en matière de relation publique la paix doit être au centre de tout message que vous voulez faire passer.*

*"Pour que les Américains aient un espoir concernant le conflit au Moyen Orient, on doit leur rappeler que : "Israël a un engagement à long terme pour la paix. Quand des dirigeants arabes courageux tels le président Sadat d'Egypte et le roi Hussein de Jordanie tendent leurs mains à Israël, la paix est faite"..."*

### **Parmi les mots phrases qui fonctionnent :**

*" Nous savons que les Palestiniens méritent des dirigeants qui s'occuperont du bien être de leur peuple, et qui ne prennent pas simplement des millions de dollars d'assistance de l'Amérique et de l'Europe, les placent dans des comptes en banque en Suisse et les utilisent pour soutenir le terrorisme au lieu de la paix. Les Palestiniens ont besoin de livres, pas de bombes. Ils veulent des routes pas des roquettes.*

*"Les obstacles sur le chemin d'un Moyen Orient prospère et pacifique sont nombreux. Israël reconnaît que la paix est faite avec ses propres adversaires non pas avec ses amis. Mais la paix ne peut être faite qu'avec des adversaires qui veulent faire la paix avec vous. Des organisations terroristes comme le Hezbollah, le Hamas, le Jihad Islamique soutenues par l'Iran, sont par définition opposées à la coexistence pacifique, et déterminées à empêcher la réconciliation. Je vous demande, comment négocie-t-on avec ceux qui vous veulent morts ?"....*

### **Et parmi les mots :**

*"Surtout, surtout toujours garder à l'esprit que "le langage d'Israel est le langage de l'Amérique : "démocratie," "liberté" "sécurité" et "paix".*

*"Enfants", " coopération" " collaboration "compromis", " diplomatie économique", "exemples d'efforts de paix" (ceux d'Israël bien sûr ?!) "prospérité économique" (pour les Palestiniens) etc..."*

L'auteur de ce document préconise aussi d'aller où sont les gens c'est à dire devant leurs écrans TV comme le montre clairement l'un des sondages effectués pour ce "Israel Project".

*"Comme le montre clairement les résultats d'un sondage d'Israël Project, les médias sont la source principale de l'information sur le Moyen Orient pour la grande majorité des Américains... Les dirigeants pro Israël doivent s'assurer que des histoires solides et "programmables à la TV" sont choisies et montrées dans les médias sur une base régulière. Si vous voulez persuader, il vous faut aller là où sont les gens - et c'est à la TV et dans d'autres médias. N'hésitez pas à contacter les journalistes locaux, et les relais des médias pour parler avec eux d'Israël."*

Cet Abécédaire du parfait propagandiste sioniste pour justifier l'injustifiable : le colonialisme sioniste, doit être minutieusement étudié afin de pouvoir :

1. le détecter partout là où il s'infiltré y compris parmi ceux qui "soutiennent" le peuple palestinien, et le démystifier
2. le dénoncer pour ce qu'il est : un tissu de mensonges, de manipulations sémantiques et psychologiques et de propagande cynique souvent abjecte.

Une condition essentielle de la lutte contre le Sionisme passe par la nécessité de l'englober dans la lutte contre le colonialisme sous toutes ses formes, celle-ci ayant pour but principal que le colonialisme, donc le Sionisme, soit, au même titre que l'a été l'esclavage, condamné comme crime contre l'humanité.

Tous les plans de propagande sioniste, aussi élaborés soient-ils, n'y résisteront pas.

Myriam Abraham

Jeudi 16 Juillet 2009

[http://www.alterinfo.net/Comment-Vendre-Israel-A-L-Etranger-Les-Mots-Et-Strategies-Pour-Un-Lifting-De-Son-Image-De-Marque-Et-Assurer-La-Survie-Du\\_a34623.html](http://www.alterinfo.net/Comment-Vendre-Israel-A-L-Etranger-Les-Mots-Et-Strategies-Pour-Un-Lifting-De-Son-Image-De-Marque-Et-Assurer-La-Survie-Du_a34623.html)

---

## **1-5 Karl Müller « Ce n'est pas l'homme qui est fait pour l'État, mais l'État qui fait pour l'homme ».**

L'article 1 de la Loi fondamentale débute par ces phrases : « Nul n'a le droit d'attenter à la dignité humaine. La respecter et la protéger sont un devoir pour tout pouvoir public. »

Le premier jet, au Herrenchiessee<sup>1</sup>, ouvrait même la Constitution par ces phrases : « Ce n'est pas l'homme qui est fait pour l'État, mais l'État qui est fait pour l'homme. »

Pour ainsi dire une illustration vivante de ce que signifie mettre au centre la dignité humaine et non plus l'État totalitaire.

Jusqu'à quel point l'Allemagne s'est-elle éloignée de ces principes ?

Elle s'en est beaucoup éloignée, un vrai cauchemar, à en croire le rapport où le publiciste allemand Volker Bräutigam montre que l'État s'arme contre le peuple, contre ses propres citoyens et citoyennes. Quelque chose

qu'on a longtemps cru réservé aux dictatures ; et des articles parus en Allemagne de façon récurrente ont signalé que cela arrivait aussi aux USA.

Tout récemment encore un article de *Michel Chossudovsky* sur la législation usaméricaine relative aux camps d'internement avait attiré l'attention sur ce sujet

(« *Les États-Unis se préparent pour l'implosion sociale* », voir

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=12956> du 30 mars 2009.)

Mais le gouvernement allemand travaille à cette défense contre ses propres citoyens en collaboration étroite avec ce gouvernement US, et aussi avec les gouvernements français et israélien.

*Naomi Klein* a consacré l'avant-dernier chapitre de son livre *La Stratégie du choc : La montée d'un capitalisme du désastre* (Actes Sud, 2008) (ISBN 978-2-7427-7544-6) à l'évolution de l'État d'Israël et sous-titré le chapitre « Israël constitue un avertissement. Quand la paix ne sert plus à rien. »

Elle expose dans ce chapitre qu'Israël en est à chercher et à attiser des conflits et que l'économie du pays ne produit plus pour la paix, mais pour la guerre. C'est là qu'on peut espérer de gros chiffres d'affaires et de gros bénéfices.

La Bourse israélienne est au beau fixe quand la guerre se déchaîne. « Industrie sécuritaire » et « services de sécurité » sont les vocables orwelliens qui désignent cette perversion de la créativité humaine. Naomi Klein fait un inventaire de tout ce qu'Israël peut « offrir » sous ce rapport. Mais elle met en garde d'autres sociétés aussi : « Israël est certes un cas extrême, mais le type de société qu'on est en train d'y créer ne restera vraisemblablement pas un cas isolé. Le complexe du capitalisme de catastrophe prospère lorsque nous vivons en régime de conflits permanents de basse intensité. »

Donc une mise en garde s'impose : pas seulement contre l'État allemand tel qu'il existe réellement et la politique qu'il mène, mais aussi contre le risque de se jeter dans la gueule du loup en cas de conflit dur. Chacun doit prendre conscience de la situation politique où nous nous trouvons actuellement. Et chercher des moyens d'améliorer la situation des gens dans notre propre pays et dans le reste du monde – de l'améliorer *réellement*. Cela commence presque toujours par les petites choses. Dans tous les petits pas qui nous rapprochent de nos semblables.

Mais sans se mentir à soi-même ni se laisser mener en bateau. Le *Spiegel Online* du 10 juin exposait en long et en large une étude menée par des futurologues qui considéraient la crise actuelle comme « à peine plus qu'un orage purificateur » « accélérant un changement qui n'a que trop tardé ». Une telle crise n'aurait rien d'extraordinaire et permettrait à l'économie réelle de « passer d'un bond à la vitesse supérieure »

Pardon, Messieurs les « futurologues ». L'«orage purificateur», non content de détruire des millions d'emplois dans les pays riches, avec toutes les conséquences sociales que nous connaissons, condamne dans le monde 100 millions d'êtres humains supplémentaires à souffrir la faim.

La « guerre » des riches contre les pauvres est en pleine escalade, et l'exploitation prend des formes de plus en plus perfides ; désormais on prend aux pays pauvres leur richesse la plus naturelle, leurs terres cultivables.

Au moyen de diverses méthodes et campagnes, on place d'autres pays en « état de choc » collectif, pour les rendre dociles : par exemple, en ce moment, l'Irlande. Voilà le vrai visage du « soft power ».

Cependant, ces évolutions ne sont pas inévitables. L'histoire ne suit pas les « lois de la nature » ; ce sont les hommes qui la font.

C'est pourquoi on peut appeler injustice ce qui est injuste ; et il faut l'appeler injustice, si l'on ne veut pas étouffer la voix de sa conscience. Les choses doivent être clarifiées et la raison doit rester en éveil. C'est ainsi que les choses changeront. Même en Allemagne.

De « petits pas » : cela signifie qu'il faut garder en vue ce qui est réalisable, mais sans abandonner une progression conséquente et continue. Dans quelle direction ? Vers le droit international et les droits humains, l'État de droit et la démocratie directe, la subsidiarité et le fédéralisme – le sens du bien commun, la justice et l'autodétermination.

*Karl Müller (Zeit-Fragen)*

1- On appelle convention constitutionnelle d'Herrenchiemsee (*Verfassungskonvent auf Herrenchiemsee*) la réunion, du 10 au 23 août 1948, d'experts envoyés par les Länder des zones d'occupation US, britannique et française en Allemagne pour rédiger une première version du projet de constitution du futur État fédéral ouest-allemand et préparer ainsi le travail du Conseil parlementaire. Elle eut lieu au monastère d'Herrenchiemsee, sur l'île d'Herrenchiemsee, en Bavière. (wikipedia)

*Karl Müller (Zeit-Fragen)*

Source : *Zeit-Fragen - Gegen das Volk gerüstet*

Article original publié le 15/6/2009

Michèle Mialane et fausto Giudice sont membres de [Tlaxcala](http://www.tlaxcala.es), le réseau de traducteurs pour la diversité linguistique. Cette traduction est libre de reproduction, à condition d'en respecter l'intégrité et d'en mentionner les auteurs, la traductrice, le réviseur et la source.

URL de cet article sur Tlaxcala : <http://www.tlaxcala.es/pp.asp?reference=7905&lg=fr>

---

## 1-6 Ameer Makhoul : Un régime raciste a-t-il besoin de nouvelles lois ?

Après l'hérétique « démocratie défensive », voilà le « racisme défensif »

L'une des questions suscitées par cette quantité importante de législations racistes israéliennes actuelles consiste à savoir pourquoi et quel en est le but ?

Cette question devient plus pressante encore à la lumière de la réalité clairement établie que le racisme d'Israël possède déjà tous les outils pour être pratiqué, aucun outil ne lui manque.

En tant que régime colonial et raciste dans son essence, Israël s'appuie sur les principes et les valeurs inclus dans les nouvelles lois proposées, et qu'il a toujours formulés sous la forme de démocratie et d'Etat de droit. La sociologie et les sciences politiques israéliennes ont été secourues par ce qui est appelé prototype de « démocratie défensive » soit le droit et le devoir du régime démocratique à se défendre et à défendre sa démocratie, ce qui signifie, dans le cas israélien, que la marge de la démocratie se rétrécit au fur et à mesure que la répression nationale et raciste augmente. La conception de démocratie défensive que propage l'académie israélienne, pour contourner le droit et justifier la répression, qui est même reprise par une infime partie des académiciens arabes, est une formule pour justifier, de manière précise, la conception sioniste de l'Etat juif démocratique.

Nous assistons actuellement au racisme défensif et non à la « démocratie défensive ».

C'est une question importante, où l'Etat et le régime raciste sont globalement dans une situation de réaction envers l'évolution en cours au sein des Palestiniens de l'intérieur, avec l'élaboration d'une identité nationale et patriote, et une conscience qui en est issue, pour déterminer la nature du conflit avec l'Etat et la lutte pour le droit palestinien. Ce qui veut dire, d'une manière générale, que l'Etat est en recul, que l'arrivée du gouvernement de Netanyahou au pouvoir est un signe de faiblesse et non de force, mais cela ne diminue en rien les dangers et les défis, mais aide plutôt à comprendre l'équation générale du conflit.

Israël ne sera pas plus raciste avec ces nouvelles lois, mais il poursuivra son racisme colonial de façon méthodique, comme cela est depuis 1948, en tant qu'Etat. Les lois découlent de son racisme et ne sortent pas hors du cadre de son racisme. En réalité, il est nécessaire de développer le discours palestinien et arabe courant et la lecture précise du racisme israélien. Accuser Israël de racisme n'est qu'une description partielle du fondement, beaucoup plus grave que le racisme. La politique israélienne, tout comme l'essence du projet sioniste envers les Palestiniens, est une politique coloniale d'extirpation, et son racisme ne fait que découler de cette essence. C'est l'essence de son comportement avec les masses de notre peuple à l'intérieur, dans le cadre d'une vision coloniale envers l'ensemble du peuple palestinien et de ses droits, et même l'ensemble de son environnement régional arabe. Un régime colonial qui est né sur les ruines d'un peuple après l'avoir extirpé de sa patrie et qui s'y est installé, ne peut être que raciste. L'essence d'Israël, ses lois, ses règlements, la nature de son régime, tout le reflète et le confirme. Toute autre conception n'est que le produit de la défaite arabe et non une vérité historique.

De retour à ce qui se passe aujourd'hui, le changement important et le plus grave qui est en cours, c'est la confirmation par l'Etat à tout raciste que l'Etat de droit ne s'opposera pas au racisme. Si Israël se comporte envers soi-même comme un Etat de droit et un régime central fort, en tant que centre de décisions sécuritaire, politique et économique extrêmement centralisé, il semble être le contraire, d'après les lois actuelles, ce qui veut dire que, par décision de l'Etat et de son pouvoir central, les freins représentés par la loi et l'Etat seront allégés. La répression directe de la part de la police, du shabak et de l'appareil judiciaire a échoué à entamer la volonté et la conscience de nos masses. Nous assistons à une sorte de privatisation, si l'on peut dire, dans le domaine de la répression, de sorte que les racistes partagent le rôle avec l'Etat pour réprimer les masses arabes, pour les agresser et les user, l'Etat voulant apparaître comme une partie tierce entre deux groupes de population en conflit. Les agressions sanglantes à Akka contre la présence arabe, au cours de l'année dernière, ont constitué un exemple et assurément, ce ne seront pas les dernières.

Les Palestiniens de l'intérieur vivent une situation proche d'une guerre d'usure proclamée, que Yoav Diskin, le chef de l'appareil des renseignements généraux, le shabak, a initié au début de 2007 en considérant les Palestiniens de l'intérieur comme une menace stratégique sur l'Etat juif. Il a abouti à cette définition suite à l'échec de l'agression israélienne sur le Liban en 2006, suivie par les bouleversements stratégiques dans la conception de la sécurité nationale et la guerre future, y compris le rôle populaire et moral des Palestiniens de l'intérieur dans la résistance à cette agression.

Au cours de l'agression sur Gaza, cette année, les masses arabes ont été la frange la plus organisée et le plus combative parmi les communautés du peuple palestinien. La campagne d'intimidation et d'usure de la force et du moral des gens menée par les services de renseignements s'est accrue et intensifiée. L'Etat essaie de démanteler nos forces collectives, d'empêcher le développement et la coordination de notre organisation collective et noyer notre emploi de temps par des questions subalternes dont le but est souvent de nous éloigner de l'essentiel. Le principal objectif israélien consiste à affaiblir la lutte palestinienne en général, afin de poursuivre la suppression du droit palestinien.

Les nouvelles lois israéliennes ne sont pas un fait en soi mais font partie d'une voie d'ensemble qui vise notre entité organisée, et vise à écarter le rôle assumé par l'intérieur dans l'équation du conflit palestinien-israélien, et régional, arabo-israélien. Ce sont des lois faites pour faciliter les poursuites politiques et l'auto-intimidation des masses d'un peuple qui a, depuis des décennies, brisé l'obstacle de la peur et de l'intimidation et qui n'accepte pas de faire dépendre d'une loi israélienne, ni ses droits ni son rôle palestinien et arabe. Le prix à payer pour cette attitude ne nous fera pas reculer.

[Ameer Makhoul](#)

Ameer Makhoul, directeur général d'Ittijah (Union des associations civiles arabes de Palestine 48)

24 juillet 2009,

Traduit par CIREPAL (Centre d'Information sur la Résistance en Palestine)

<http://www.aloufok.net:80/spip.php?article734>



## 1-7 Un palestinophile français : Le combat prioritaire.

Même quand ils ne sont pas persuadés que, un jour, l'indéfendable entité sioniste n'abritant - apparemment enfin depuis très peu de mois - que la moitié du peuple étant ou se disant de vieille ascendance juive multimillénaire, sera rayée de la carte (1), tous les militants réellement pro-palestiniens devraient, à temps et à contretemps, à la moindre occasion, rappeler l' « invalidité juridique » de la résolution 181 du 29 novembre 1947 que le peu estimable président actuel de l'entité sioniste considère publiquement, avec bien d'autres de ses concitoyens israéliens « juifs », comme base légitimante.

D'abord, parce que la Charte même de l'ONU ne lui permettait pas de la voter ; ensuite parce que ce n'était qu'une recommandation (2) ; mais surtout parce que de nombreuses voix qui furent indispensables pour obtenir la majorité des deux tiers (mais des seuls votants « pour » ou « contre ») n'étaient pas libres, puisque « satellisées » ou sous pression usaméricaine ou sioniste ou sous tromperie ; à moins d'en considérer certains comme naïfs et irresponsables, à côté des complices. Avec le cas tout particulier de « la France » qui vota « pour » sous l'influence unique d'un encore puissant agent sioniste français socialiste dont le pseudo était parfois Lebel Tsvet (Cf. votre moteur de recherche favori), parfois Flower, pour le très actif futur premier président de l'entité sioniste Haïm Weizmann qui, vu les responsabilités politiques exceptionnelles de son agent lui fit déjà jouer un rôle capitale dans la préparation de l'état juif dès les années 1930.

En effet, si les sionistes se vantent d'avoir accepté cette résolution (3) à la différence souvent stigmatisée depuis de la partie arabe (palestinienne et autres), Ben Gourion, selon ses « propres » dires et écrits, n'avait aucune intention de respecter les clauses. Et en particulier pas l'internalisation de Jérusalem qui était considérée comme capitale pour leur choix de vote par de nombreux pays sous influence catholique tout particulièrement. Aux dire même des sionistes

A vrai dire, on peut se demander combien de pays auraient voté un texte décrivant honnêtement la toute différente situation effective sur le terrain au 10 mai 1949, c'est-à-dire après les trêves. Mais il faut admettre que la réponse n'est pas forcément non (4), car nombre de ces pays ont lâchement et ridiculement voté la brève résolution d'assemblée générale 273 le 11 Mai 1949 dont certains termes sont à la fois tragi-comiques et ubuesques, entre autre en affirmant (article 1) que « *Décide qu'Israël est un Etat pacifique qui accepte les obligations de la Charte, qui est capable de remplir lesdites obligations et disposé à le faire* ». Naïveté ? Lâcheté ? Subordination au déjà très puissant lobby financier juif sioniste international ? Et ce, tout en ayant pourtant « rappelé », donc inclus dans les conditions d'adhésion de l'entité sioniste à l'ONU les résolutions 181 et 194 (avec son article 11 sur le droit au retour) que la dite entité n'avait aucune intention d'appliquer. Et qu'elle n'applique toujours pas, parce que ce ne sont pas les administrations usaméricaines successives qui gouvernent les puissants USA aux pieds financiers d'argile, mais le formidable pouvoir des gros financiers occidentaux de type CFR, Trilatérale ou Bilderberg, dont une partie est juive ou chrétienne sioniste.

Dénoncer l'invalidité de la résolution 181 relève ou devrait relever de la logique et de la stratégie militante élémentaire et prioritaire, ne serait-ce que, si on ne croit pas à la possibilité de la « Grande Palestine », pour limiter l'injustice qui sera faite aux Palestiniens patriotes lors de tout « traité » qui ne saurait malheureusement être que léonin, c'est-à-dire où le plus fort, « aidé » par les USA et d'autres lâches présidents de pays, à moins que l'entité sioniste leur donne ses ordres, imposera l'essentiel de ses volontés fanatiques fallacieusement justifiées au plus faible, le courageux peuple des patriotes palestiniens. Des hommes, des femmes, des enfants sont le psychisme, quand ils ne sont pas tués, est détruit peu à peu, en prison ou en « liberté » plus que contrôlée.

En fait, si on y réfléchit bien, les Palestiniens patriotes (5) n'ont pas besoin d'un traité de « paix », quoique ce soit évidemment à eux à décider, ils ont besoin avant tout de reconnaissance par la mythique « communauté internationale », des crimes inhumains et amoraux commis depuis plus de soixante ans. Et surtout ils ont besoin de Justice. Et la Justice, c'est de rendre aux volés, à défaut de leur vie pour beaucoup, à défaut de leur sérénité psychologique donc pour la majorité des survivants, leur terre et de leur donner en toute éthiquité une souveraineté totale qu'ils n'ont jamais eue. Car l'ONU avait le devoir et l'obligation de consulter les autochtones eux-mêmes - de plus ou moins très fraîche date - la Palestine avant de recommander la partition. Autochtones juifs inclus donc, mais par la chair à canons, l'huile de coude et les reproducteurs importés plus ou moins clandestinement par les terroristes sionistes (généralement askhénazes) depuis, au plus tard le 8 novembre 1945. Avec un souverain mépris pour la majorité des Séfarades et, a fortiori pour « les juifs-savonnettes » (6).

### Un palestinophile français sexagénaire indépendant

(1) Il y a une distinction à faire entre « jeter à la mer et a fortiori tuer les Juifs ou supposés de vieille ascendance multimillénaire telle » et « rayer de la carte l'entité sioniste » ; ce que, n'a jamais dit, dans son célèbre discours bidonné par les agences et médias sous influence, le président de l'Iran. « *Imam ghoft een rezhim-e ishghalgar-e qods bayad az safheh-ye ruzgar mahv shavad.* » Même si c'était effectivement son arrière-pensée très estimable (quoique lui ne l'était guère) de voir disparaître au plus vite l'entité sioniste. Un espoir partagé par des militants pro-palestiniens et des Palestiniens sur la planète.

(2) Les sionistes et autres alliés objectifs « oublient » toujours cette précision, alors que le mot « recommande » est bien dans le texte de la 181. Ca n'était pas un ordre ou une prescription impérative.

(3) Certains zélés sionistes vont même jusqu'à écrire mensongèrement dans des forums que Ben Gourion a « signé » la résolution et a trouver anormal que les « Arabes » (à lire ou prononcer avec beaucoup de mépris,

SVP) aient refusés. Le même Ben Gourion qui devait ensuite donner cet excellent conseils aux Palestiniens patriotes : « Si j'étais un leader arabe, je ne signerais jamais un accord avec Israël. C'est normal; nous avons pris leur pays. Il est vrai que Dieu nous l'a promise, mais comment cela pourrait-il les concerner ? Notre dieu n'est pas le leur. Il y a eu l'antisémitisme, les Nazis, Hitler, Auschwitz, mais était-ce leur faute ? Ils ne voient qu'une seule chose : nous sommes venus et nous avons volé leurs terres. Pourquoi devraient-ils accepter cela ? » (cité par l'actif leader sioniste Nahum Goldmann dans "Le Paradoxe Juif", page 121 et page 99 dans la version anglaise The Jewish Paradox, trans. Steve Cox (Grosset and Dunlap, 1978).

(4) Surtout avec cette absurde majorité des deux tiers des seuls votants pour ou contre. Absurde parce que, même si en théorie c'est bien mieux quand le suffrage de tous est pris en compte deux tiers que la moitié, si, par hypothèse caricaturale, cinquante pays s'abstenaient, que quatre votaient pour et deux votaient « non », un texte était adopté. Dans le cas de la 181, quand tous les pays de la région concernée votent contre, avec quelques autres, et que treize (dont la Grande-Bretagne, s'abstiennent ..., il y a tout comme un énorme problème

(5) Même les informateurs « forcés », mais pas les collabos et profiteurs qui méritent au minimum la prison à vie.

(6) Ainsi les sionistes fanatiques insultaient tous ceux qui, à leurs yeux, s'étaient laissés conduire à l'abattoir des camps sans résister ; par allusion au fait que les nazis faisaient du savon avec la graisse des corps brûlés dans les fours. Ce qui importait aux sionistes terroristes (tels que les considéraient, pour le moins, les Britanniques), c'était le « nouvel Hébreu » de large préférence non religieux.

Un palestinophile français sexagénaire indépendant

---

## 1-8 Yves Ducourneau : la différence entre antisémitisme et antisionisme...

Un million de fois la différence entre antisémitisme et antisionisme aura été expliquée, mais ce n'est pas suffisant semble-t-il à en croire une initiative visant à *assimiler juridiquement l'antisionisme à l'antisémitisme*.

Si la « Loi Martin Luther King » proposée passait, le présent article serait illégal.

Visiblement outrés par le lancement du Parti Anti-Sioniste par l'humoriste Dieudonné lors des dernières élections européennes, les partisans de cette initiative souhaitent interdire juridiquement l'antisionisme en France au nom de la lutte contre l'antisémitisme et le racisme, et ont lancé une pétition pour laquelle ils cherchent des appuis politiques et auprès d'associations (1).

Pour Meyer Tangi, le porte-parole de l'initiative, pas de doute : l'antisionisme est un faux-nez et, depuis la montée récente du boycott des produits israéliens, la situation est qualifiée d'« *alarmante* » (2).

Le sionisme est le projet consistant à créer un État Juif en Palestine, de sorte qu'une personne qui soutiendrait l'idée que l'Etat Juif aurait dû être créé non pas en Palestine mais aux Etats-Unis ou en Allemagne, par exemple, est antisioniste, tout comme l'est la personne qui regrette que l'on n'ait pas choisi de combattre l'antisémitisme par d'autres moyens, comme par exemple *l'éducation* et l'entretien de la mémoire collective sur la seconde guerre mondiale. Cette dernière méthode (l'éducation) est efficace puisque les Juifs vivent paisiblement en Allemagne et en France aujourd'hui, deux pays pourtant berceaux du Nazisme pour l'un et de la Collaboration pour l'autre.

Une autre victime de cette loi, si elle passait, serait la solution de l'Etat unique multi-confessionnel. Cette solution peu connue a pourtant quelques avantages : elle évite la négociation, forcément laborieuse, du tracé des frontières entre l'Etat Juif et l'Etat Palestinien, et les inévitables réactions désespérées de colons obligés de quitter leur maison. En mélangeant les confessions dans les mêmes villes, les mêmes quartiers et les mêmes maisons, elle enracine profondément la paix là où la solution à deux Etats met au contraire les deux camps face-à-face, permettant à la peur de continuer de chaque côté. En posant comme principe fondateur *l'égalité* de tous quelle que soit sa confession, elle apporte cette *réconciliation* si difficile à imaginer après 60 ans de conflit. Enfin et surtout, éthiquement parlant cette solution est irréprochable puisque basée sur l'égalité de tous, en application directe de la vision universaliste de l'homme issue des Lumières. Je ne dis pas que cette solution est parfaite et idéale mais du moins, qu'elle mérite une place dans le débat démocratique et curieusement, chacun pourra mesurer à quel point, même sans Loi Martin Luther King, elle est confidentielle (je vous invite à tendre l'oreille à l'avenir lorsque le thème du conflit israélo-palestinien sera évoqué dans les médias et à constater comme la solution à deux Etats est *toujours* présentée comme « la » solution, au point de ne même plus le préciser). Cette solution mettrait fin à un conflit qui, depuis 1948, a tué 10 000 Juifs et beaucoup plus d'Arabes. Je vous laisse imaginer ma surprise en découvrant l'existence de cette solution élégante, il y a quelques années chez La Pierre et l'Olivier.

La première victime de la Loi Martin Luther King sera donc un plan de paix.

Et la deuxième, le débat démocratique.

Faux-nez ou sincérité, chacun jugera : cette solution est celle du Parti Anti-Sioniste (3). On pouvait s'en douter étant donné la présence dans la liste de Ginette Hess Scandrani, dont cette solution est le combat depuis des années. Souhaitons donc qu'un plan de paix, quel qu'il soit, avance et que la Loi Martin Luther King rejoigne les oubliettes.

**Source image** : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

(1) <http://www.loi-contre-antisionisme.org/>

(2) <http://www.guysen.com/articles...-combat-de-meyer-tangi>

(3) <http://www.partiantisioniste.com/elec...antisioniste-01-06-09.html> , **partie 5 avec Ginette Hess Scandrani**

Yves Ducourneau I

19 juillet 2009

## 1-9 Aymeric Chauprade : La France vit une épuration sourde de ceux qui ne vont pas dans le sens des intérêts américains et israéliens.

Éditeur de science politique et d'histoire depuis 1994 et professeur de géopolitique depuis 1999, Aymeric Chauprade est également consultant international pour de grands groupes français ou pour des États sur les contentieux géopolitiques.

Il a publié plusieurs ouvrages, notamment « Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire » (Éd. Ellipses), devenu un manuel de référence, et plus récemment « Chronique du choc des civilisations » (février 2009, Éd. Dargaud), qui a provoqué son éviction brutale de sa chaire de géopolitique.

Hugues Wagner : On vous a accusé d'être un partisan de la théorie du complot alors que vous n'êtes pas réputé comme tel. Que s'est-il passé ?

Aymeric Chauprade : Tout est parti d'un article de Jean Guisnel dans l'hebdomadaire français Le Point du 5 février 2009, qui a demandé ma tête au ministre de la Défense parce que j'ai osé faire écho aux théories non conformistes sur le 11 septembre 2001. Mon dernier ouvrage commence en effet par un chapitre sur le 11-Septembre. J'ai voulu montrer que le choc des civilisations, c'est d'abord le fait qu'une immense partie de l'humanité, en dehors du monde occidental, ne croit pas à la version officielle de cet événement donnée par le gouvernement américain et qui est devenue la version obligatoire des médias occidentaux.

Dans « Chronique du choc des civilisations » – qui est un atlas de géopolitique mondial et pas du tout un livre limité au 11 septembre –, je propose la synthèse, à ma connaissance la plus aboutie qui existe à ce jour, de ce qui pourrait être un scénario alternatif à la version officielle. Je ne prends pas parti. J'expose les arguments des tenants de cette théorie dite du complot et je ne conclus pas. Je reste prudent. Mais mon « crime » est d'avoir osé présenter de manière crédible et donc convaincante ces éléments de contestation de la version officielle.

Je suis un scientifique, j'ai une première formation de sciences mathématiques et physiques avant d'être passé à la science politique. Pour avoir creusé le sujet (surtout aux États-Unis) et pour avoir beaucoup parlé de cela avec des experts français du renseignement (qui eux ne parlent pas mais n'en pensent pas moins), je peux vous dire que j'ai des doutes plus qu'importants quant à la version officielle. En tout cas, je ne vois pas au nom de quoi il serait interdit de penser sur ce sujet. On aurait le droit d'imaginer des choses horribles sur les musulmans ou sur n'importe quelle civilisation, mais dès que cela touche aux Américains, et plus encore à Israël, c'est quasiment un crime contre l'humanité que d'imaginer que des cyniques aient pu concevoir un tel crime.

Hugues Wagner : Vous venez de faire suspendre, par le tribunal administratif, la décision du ministre. Pouvez-vous à nouveau donner des cours ?

Aymeric Chauprade : Après un premier référé, nous en avons fait un deuxième en montrant que la décision menaçait mon économie personnelle. Le juge des référés a jugé qu'une liberté fondamentale, celle des droits de la défense, avait été gravement bafouée. Je suis tombé sur un juge indépendant et juste, dans une France de plus en plus verrouillée médiatiquement et politiquement. Même quand tout est verrouillé, il faut toujours croire en la France. Conséquence : théoriquement je peux reprendre mes cours. Évidemment, dans la pratique c'est plus compliqué. Le ministère de la Défense va devoir dire clairement quelle faute j'ai pu commettre. En réalité, tout le monde sait que la vraie raison de mon éviction est que j'étais le dernier représentant, dans les institutions de défense, de la ligne gaulliste en politique étrangère. Je suis pour un monde multipolaire et non pour cette folle politique de « l'Occident contre les autres » que représentent ceux qui sont au pouvoir maintenant en France.

Hugues Wagner : Quelles ont été les réactions de vos élèves et collègues, notamment du Collège royal militaire supérieur du Maroc, où vous enseignez ?

Aymeric Chauprade : Je suis extrêmement touché par les très nombreuses manifestations de solidarité que j'ai eues. Pas seulement l'immense majorité des officiers français de l'École de guerre, mais aussi les étrangers. Les stagiaires africains étaient très en colère notamment, ceux des pays arabes aussi. J'ai reçu, plus discrètement des témoignages d'amitié venant de pays asiatiques. Mon éviction est interprétée, à juste titre, comme la manifestation évidente de la rupture de la France avec les fondamentaux de sa politique étrangère d'équilibre. J'attends de voir ce que va faire le Collège des forces armées Royales du Maroc. J'y enseigne depuis six ans et j'ai toujours donné satisfaction. On aimait à Rabat ma liberté d'expression. Je suis employé directement par les Marocains et non par la partie française. Normalement, le Maroc n'étant plus un protectorat, je m'attends à ce que rien ne change, malgré les pressions.

Hugues Wagner : Que pensez-vous de la réintégration par la France du commandement de l'Alliance atlantique (Otan) ?

Aymeric Chauprade : Elle est contraire à l'intérêt de la France et nous n'avons pas eu de véritable débat sur ce sujet à l'échelle nationale. Je suis frappé de constater à quel point les médias français sont verrouillés par les relais d'influence américain et israélien qui ont totalement neutralisé toute possibilité de débat. Depuis la sortie de ce commandement en 1966, il y avait un consensus de droite et de gauche. La « valeur ajoutée » de la France sur la scène internationale tenait en partie à cette position singulière, à cet héritage de la troisième voie, j'ose dire de non-alignement, car si la France est bien d'Occident, elle ne doit pas pour autant réduire sa politique mondiale à une politique occidentale. Sa vocation est de défendre l'équilibre multipolaire, pour que toutes les civilisations aient leur place dans l'Histoire.

Hugues Wagner : Une alliance est-elle dirigée contre un objectif, la Russie, la Chine, l'Iran, le terrorisme ?

Aymeric Chauprade : Les Américains ont remplacé la lutte contre le communisme par celle contre le terrorisme. Cette nouvelle idéologie vise à coaliser les anciens alliés de la guerre froide. Logiquement, il aurait dû y avoir une Europe puissante après la guerre froide. Or, qu'avons-nous aujourd'hui ? Une Europe certes économique, mais géopolitiquement parlant composante d'un bloc transatlantique dominé par les États-Unis. Le président Chirac a tenté de s'opposer à cela avec son acte courageux en 2003 avec l'affaire d'Irak. Je suis convaincu que ce qui se passe aujourd'hui est le retour de bâton de 2003. Les Américains se sont dits : « ces Français se sont opposés sur l'Irak ; c'est un raté, changeons les choses en France et ils ne s'opposeront pas demain sur l'Iran ».

Hugues Wagner : L'ancien premier ministre français Dominique de Villepin a déclaré que l'Otan était « totalement sous contrôle américain ». Est-ce votre avis ?

Aymeric Chauprade : Il a raison. Villepin a été l'honneur de la France à la tribune de l'Onu en 2003. Aujourd'hui, comme d'autres, il a raison de rappeler cette évidence : après la disparition du Pacte de Varsovie, l'Otan aurait dû disparaître. Elle n'a pas disparu parce que cela a été, dès 1990, une priorité des États-Unis de l'étendre et de la renforcer. L'organisation de l'Europe centrale et orientale va de pair avec l'élargissement de l'Union européenne. Et les Américains, voyant que l'Allemagne poussait pour reconstruire son espace d'influence à l'éclatement de la Yougoslavie, ont compris qu'il y avait là un potentiel de guerre susceptible de redonner une raison d'exister à l'Otan. Avec la Yougoslavie, l'Otan a glissé vers la guerre d'ingérence manichéo- humanitaire...

Hugues Wagner : Est-il vrai que vous défendez une théorie du choc des civilisations, notamment au travers d'une opposition entre l'Europe (Russie incluse) et l'islam ?

Aymeric Chauprade : Les civilisations sont un facteur important de l'Histoire mais je ne réduis pas l'Histoire au choc des civilisations. Les civilisations existent, on ne peut le nier. Et dans la longue durée, la problématique de la hiérarchie de puissance entre les civilisations est une réalité. L'Occident européen est devenu moteur de la mondialisation au XVIe siècle et a supplanté l'islam en le contournant grâce à l'ouverture des grandes routes maritimes qui ont permis d'atteindre l'Asie. Aujourd'hui, peut-être que l'Asie est en train de prendre la tête de la mondialisation et que ce qui nous menace est une guerre de l'Amérique n'acceptant pas son déclassement.

Jacques Sapir soutient, très intelligemment, que si l'Amérique n'arrive plus à faire l'ordre américain elle fera le désordre... Je crois à ces réalités-là. Donc il n'y a pas que l'islam et les Européens ; ces rapports de force entre civilisations existent aussi entre Chinois et Indiens, entre Indiens hindouistes et musulmans, etc.

Je crois qu'Européens et Russes ont un destin commun à construire et qu'ils doivent bâtir un rapport équilibré avec le monde musulman. La France doit développer une politique arabe intelligente car équilibrée. Les Russes ont l'expérience de l'islam caucasien et centre-asiatique depuis le XVIIIe siècle alors que les Américains n'y comprennent rien.

Hugues Wagner : Certains prétendent que vous pourriez avoir été victime d'une « campagne d'épuration » menée par un cercle néoconservateur proche du pouvoir comme l'auraient été les journalistes Richard Labévière de RFI, ou Moktar Gaoud et Agnès Levallois de France 24...

Aymeric Chauprade : Ce n'est pas une supposition c'est un fait avéré. La France est en train de vivre une épuration douce et sourde (regardez mon cas : alors que j'ai gagné contre un ministre, aucun quotidien national n'en a fait état) de tous ceux dont la pensée va à l'encontre des intérêts d'Israël et des États-Unis. Cela peut paraître difficile à croire, mais c'est pourtant la vérité. Qu'il s'agisse de gens de gauche ou de la droite conservatrice, tous ceux qui « tombent » ont un point commun : leurs analyses ne vont pas dans le sens des intérêts américains et israéliens.

Aymeric Chauprade

Source : [Hugues Wagner – Afrique Asie – Juin 2009](#)

Verbatim ::

9 juillet 2009 ::

<http://www.geostrategie.com/1808/la-france-vit-une-epuration-sourde-de-ceux-qui-ne-vont-pas-dans-le-sens-des-interets-americains-et-israeliens>

---

## 1-10 L'oppression sioniste en France.

n'est hélas pas une vue de l'esprit et celle-ci s'accroît un peu plus chaque jour et entend se poursuivre jusqu'à notre total asservissement.

La justice, la police, l'Education nationale, les Affaires étrangères sont totalement passées sous son contrôle.

L'oppression sioniste fait les lois et la loi partout.

Elle veut aussi décider des déroulements des procès et des condamnations (ex : dans l'affaire Fofana).

Les lois et mesures liberticides, jusqu'alors plus espacées dans le temps ; se poursuivent, s'accroissent et se succèdent à un rythme effréné depuis l'arrivée de Sarkozy au pouvoir.

Elle vise évidemment à éradiquer toute opposition réelle et une partie de la population est sa cible, principalement les lieux où l'on bouge, réagit et vit encore ; comme les cités.

D'où les incessantes campagnes de criminalisation des musulmans ; l'expulsion des imams authentiques et leur remplacement par des imams-flics soumis aux idoles ; la promotion de myriades d'associations « laïques » de type « Ni putes, ni soumises », « Sos-Racisme » pour encadrer la population musulmane ; mais leur rôle ne trompe plus personne.

De même que la construction aux abords des cités de gigantesques commissariats-bunker-casernes en attente du grand jour.

Nous avons eu les lois sécuritaires Sarkozy lopsi en 2002 ; les lois Perben I en mars 2002 et Perben II en octobre

2002 ; la loi lellouche racialisant la moindre bousculade en février 2003 en instaurant la double peine ; la loi contre « le foulard islamique » dans les écoles en mars 2004.

Nous avons eu la création des « Pôles régionaux contre l'islamisme radical » (sic) en janvier 2005 ; la réactivation d'une loi d'exception prise en novembre 1955 durant la guerre d'Algérie, instaurant le couvre-feu dans les banlieues en novembre 2005 ; la loi Loppsi 2 fliquant ordinateurs en mai 2009 ; la loi « contre les bandes » et le port des cagoules dans les manifestations élaborée et déposée par le député-maire de Nice Estrosi, ami de Sarkozy et des sionistes en juin 2009 et votée en juillet 2009.

Une loi anti-burqua est en préparation.

Nous avons eu l'interdiction de diffusion en France des chaînes télévisées satellitaires « Al-Manar » en juillet 2004, puis « Sahar » en février 2005 et encore « Al-Aqsa » en janvier 2009).

On a depuis 2004, dans une vingtaine de villes de France, déprogrammé ou interdit par arrêté municipal sous des prétextes les plus divers, les spectacles de Dieudonné.

Des loueurs de salles sont soumis à des pressions politiques et communautaristes pour qu'ils ne les lui louent pas.

On a essayé d'interdire, mais c'était tout de même un peu gros, la liste antisioniste de Dieudonné pour les élections européennes de juin 2009.

On fait pression pour l'interdiction du Parti Antisioniste.

Au niveau des associations, nous avons eu l'interdiction de « la Tribu K » en juin 2006 par Sarkozy alors ministre de l'Intérieur puis ce 17 juillet 2009 celle des « Jeunesses kémi Seba » par Brice Hortefeux ministre de l'Intérieur.

On se prépare à créer une loi pour réprimer et interdire les opinions antisionistes.

On se prépare également à fliquer (si ce n'est déjà fait !) les ordinateurs et à bloquer tout accès Internet à des authentiques militants antisionistes ; ainsi que tout accès à tout site antisioniste avec la loi loppsi 2 de mai 2009.

Des milices sionistes s'entraînant pour certaines d'entre-elles, dans des locaux de la police nationale ; commettent en presque toute impunité des exactions contre des biens et des personnes ; alors que dans le même temps ont interdit les associations qui les dénoncent et l'on persécute leurs dirigeants.

Et avec ça on s'est permis dernièrement de donner des leçons de liberté et de démocratie au président iranien Mahmoud Ahmadinejad légitimement réélu ; parce qu'il n'avait pas laissé l'opposition soutenue par l'Occident s'emparer du pouvoir par la rue ; à défaut de n'avoir pu le faire par les urnes.

Il faut savoir aussi qu'en France on peut être "interpellé" à tout moment du fait de ses seules opinions antisionistes à l'instigation de policiers de la pensée selon le principe de la "lettre de cachet" et être torturé impunément comme je l'ai été moi même le 1er octobre 2001 dans la cité "des Moulins" à

Nice. (<http://arretdanielmilancedh.unblog.fr>)

\*<http://journaldesvivants.centerblog.net/6500399-jusqu-ou-oppression-sioniste-en-france-va-t-elle-aller>

---

## 1-11 Juan Miguel Muñoz : Face à la crise iranienne, le Hamas reste prudent.

Ndlr : La publication de L'article ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue de l'auteur mais doit être vu comme information.

Extrait

Les premières félicitations parviennent au mandataire réélu. « La démocratie a vaincu. »

Ce fut une victoire fulgurante, puisqu'elle a eu lieu dès le premier tour et que le pourcentage qu'il a obtenu démontre que c'est un leader aimé par son peuple »,

Le Hamas compte sur l'aide de l'Iran, bien que plus modeste et plus récente. Les devises et les armes qu'il envoie en Palestine sont beaucoup moins importantes que celles que reçoit le Hezbollah, en grande partie à cause du fait qu'Israël et l'Égypte empêchent que l'arsenal des islamistes palestiniens augmente au rythme auquel peut s'alimenter celui de la milice chiite, qui profite des passages de la frontière syro-libanaise afin de se fournir en armes à faible portée.

L'aide se résume à quelques centaines de millions de dollars annuels, à quelques fusées Katiusha, et à l'entraînement de centaines de miliciens du Hamas dans des camps sur le sol iranien et libanais. Mais l'Iran est l'unique soutien important pour une organisation isolée par la quasi-totalité du monde arabe. Néanmoins, le secret est de rigueur lorsque l'on interroge les chefs du Hamas sur leurs liens avec Téhéran.

Des sources proches du mouvement fondamentaliste consultées hier assurent qu'il n'y a pas d'inquiétude au sein du leadership, même s'ils aimeraient que tout continue comme jusqu'alors.

L'ex-premier ministre Moussavi ( qui reconnaît le fait historique de l'Holocauste) n'a jamais été un ami de l'Etat sioniste non plus, il décrit d'ailleurs cet Etat pendant les deux dernières décennies comme « une tumeur cancéreuse ». « La peur n'existe pas », affirme la source, « mais Ahmadinejad est une valeur sûre. Cependant, les palestiniens, se taisent. Comme rien n'est sûr, il est préférable de ne pas sortir une parole qui pourrait ne pas plaire à Moussavi.

Le Hamas ne peut se permettre de se fâcher avec ses très rares alliés.

Même si, dans le fond, et étant données les différences entre les rivaux politiques iraniens, ils coïncident avec le président des Etats-Unis : l'accès au pouvoir en Iran du candidat appelé réformiste ne supposerait pas non plus un revirement dans les relations du régime perse avec le reste du monde, ni avec le Hamas.

Juan Miguel Muñoz

28 juin 2009

El País

---

## 2 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 2-1 Plus de six mois après « Plomb durci », aucune de ces écoles n'a pu être correctement reconstruite ou réhabilitée ».

« Les Nations Unies et plus de 25 organisations non gouvernementales (ONG) ont uni leurs voix pour demander à Israël un accès sans entrave au territoire palestinien de Gaza, notamment pour pouvoir y réhabiliter le système éducatif », a rapporté l'Onu sur son site d'actualité

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'Association des agences internationales pour le développement, a rappelé dans son récent rapport qu' au cours de l'opération sioniste intitulée le « Plomb durci » à Gaza, 18 écoles ont été totalement démolies, au moins 280 autres endommagées.

En attirant l'attention au manque de matériaux de construction et à l'exagération du blocus durci par l'occupation israélienne, le bureau de l'Onu s'est exprimé : « Aujourd'hui, un mois après le début de la nouvelle année scolaire et plus de six mois après le cessez-le-feu, aucune de ces écoles n'a été correctement reconstruite ou réhabilitée ».

En appelant l'occupation à lever son blocus contre la bande de Gaza, et d'y accéder à l'amélioration du système éducatif, l'Onu a insisté que le droit d'apprendre et à l'éducation est un droit fondamental des enfants, garanti par la Convention sur les droits de l'enfant comme par la Déclaration universelle des droits de l'homme

« Les agences qui appellent le gouvernement de l'entité sioniste à autoriser d'urgence l'acheminement de matériaux de construction et de fournitures pour les écoles, ainsi de garantir, sans entrave, l'entrée et la sortie des étudiants, des professeurs et des éducateurs vers et à l'extérieur de Gaza », a souligné le communiqué de l'Onu, tout en alertant contre l'ampleur très destructive, au sein des habitations et établissements des écoliers de Gaza. Dans ce contexte, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies, pour les réfugiés de Palestine, dans le Proche-Orient, (UNRWA) rappelle que 36 de ses écoles avait été endommagées lors de la guerre de l'occupation sur Gaza, en précisant que près de 200.000 enfants sont retournés à l'école dans les 221 établissements de l'UNRWA », seulement une semaine après la fin de l'agression sioniste.

L'Office des Nations Unies a déjà élaboré un plan de reconstruction de 371 millions de dollars, tout en protestant contre son abandon sur les placards, car le blocus persiste encore à priver les palestiniens de leurs droits légaux.

CPI

29/07/

<http://www.palestine->

[info.cc/fr/default.aspx?xyz=U6Qq7k%2bcOd87MDI46m9rUxJEpMO%2bi1s7EXaPi8WshF%2fKqarloaQSPzmnv0t%2bomCS1ild1rL3%2bUv90L1KfQ%2f4XqtMrHGLhQA1UeSPgaREuLw351fm0%2f%2b5ZWnhEUKb3dqhEUtslh p8Um0%3d](http://www.palestine-info.cc/fr/default.aspx?xyz=U6Qq7k%2bcOd87MDI46m9rUxJEpMO%2bi1s7EXaPi8WshF%2fKqarloaQSPzmnv0t%2bomCS1ild1rL3%2bUv90L1KfQ%2f4XqtMrHGLhQA1UeSPgaREuLw351fm0%2f%2b5ZWnhEUKb3dqhEUtslh p8Um0%3d)

---

### 2-2 L'opinion publique dans les rues de Jérusalem sur le Gel des colonies de peuplement israéliennes.

La plupart des gens sont prêts à exprimer leur point de vue .

Avec la nouvelle rhétorique en cours à Washington au sujet d'un gel des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, nous avons voulu sonder l'opinion publique dans les rues de Jérusalem. Nous nous sommes rendus sur une terrasse ensoleillée, un dimanche après-midi, le week-end dernier.

Nous avons trouvé choquant les propos des uns et des autres mais, ne sommes pas surpris outre mesure.

La facilité avec laquelle la plupart des Américains et des Israéliens, jeunes et vieux, déclarent leur racisme est sans précédent et sans commentaires, à propos des Arabes. Les colonies de peuplement israéliennes et la conduite de leur politique est la première manifestation des obstacles au processus de paix.

Nous avons choisi la zone la plus centrale avec un trafic conséquent à Jérusalem-Ouest pour mener à bien nos entretiens avec les passants au hasard dans la rue. La plupart des gens sont prêts à exprimer leur point de vue et n'ont pas peur d'afficher leur chauvinisme sioniste, ceci, dans sa forme la plus flagrante.

Dans ce monde, les Palestiniens ne sont pas de vrais êtres humains. Coopérer avec les Arabes est une trahison. Barack Obama doit s'écarter des affaires israéliennes. L'implantation illégale des colonies en Cisjordanie est nécessaire pour garantir l'État juif.

Le but de cette vidéo n'est pas de diaboliser Israël, mais de révéler les côtés obscurs d'un pays, en s'appuyant sur des passants côté ouest, dont on a rarement l'avis. C'est un lieu qui est bien trop souvent ignoré de la Diaspora juive. Ces attitudes des fanatiques est grandissante côté Israël.

les Juifs américains en revanche, soutiennent de plus en plus Obama pour qu'il fasse pression sur Israël pour changer le cours de son auto-destruction.

Les relations américano-israéliennes ont besoin d'être ré-évaluées.

23 juillet 2009

<http://allainjulesblog.blogspot.com/>

VIDEO :

[http://www.youtube.com/watch?v=S6tyTSK6BjM&url=http%3A%2F%2Fallainjulesblog%2Eblogspot%2Ecom%2F&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=S6tyTSK6BjM&url=http%3A%2F%2Fallainjulesblog%2Eblogspot%2Ecom%2F&feature=player_embedded)

---

## 2-3 Invasion de Bil'in.

A 5h30 ce matin, juste après que les militants palestiniens et internationaux sont rentrés chez eux après avoir patrouillé dans le village toute la nuit, les villageois ont donné l'alerte car quatre jeeps de l'armée israélienne faisaient route vers le village.

Peu de temps après, les soldats israéliens ont attaqué la maison d'Abd Al Fatah Bornat, dont ils avaient arrêté le fils Muhammed Abd Al Fatah Bornat (21 ans) le 17 juillet. Son frère est lui aussi recherché par les forces d'occupation, mais il n'était pas chez lui ce matin. L'armée a quitté la maison sans arrêter personne.

Quelques minutes après, ils sont allés chez Emad Bornat, qu'ils ont arrêté. Les villageois et les activistes palestiniens et internationaux ont essayé de bloquer la route qu'allait prendre la jeep avec leur victime. Ils ont été repoussés violemment par l'armée et toute tentative de le désarrêter était vaine.

Alors que la jeep avec la victime à l'intérieur était sur le point de quitter les lieux, les activistes ont formé une chaîne en face de la jeep, pour empêcher qu'elle ne s'échappe. Les soldats dans une deuxième jeep ont alors jeté des bombes assourdissantes et des lacrymogènes sur les militants, les obligeant à se disperser et la jeep a pu passer. Les trois autres jeeps suivaient, sous une pluie de pierres jetées par les villageois. Le convoi a traversé le village, avec les activistes à leur suite. Après s'être arrêtés à une intersection, les soldats ont pris des vidéos de tous les militants. Puis toutes les jeeps ont rebroussé chemin et ont laissé la victime dans le village. Emad Bornat est dans un état extrêmement sérieux. Il est actuellement sous traitement médical après un accident de tracteur très grave. Il est vital qu'il continue d'être soigné.

Merci pour votre soutien sans faille,

*Iyad Burnat*, chef du Comité populaire de Bil'in, Co-fondateur des Amis pour la Liberté et la Justice, Bil'in  
19-07

<http://www.bilin-village.org/francais/articles/temoignages/Invasion-de-Bil-in-ce-matin>

---

## 2-4 Palestiniens expulsés par la police israélienne de leurs maisons à Jérusalem.

La police israélienne a expulsé dimanche deux familles palestiniennes vivant à Jérusalem-Est et laissé des colons juifs s'installer dans leurs maisons, des expulsions critiquées par l'Autorité palestinienne, l'ONU et les Etats-Unis. La police est arrivée avant l'aube et a bouclé une partie du quartier arabe de Sheikh Jarrah avant d'expulser de force plus de cinquante personnes, selon Chris Gunness, porte-parole de l'office des Nations unies chargé des réfugiés palestiniens, l'UNRWA. Le personnel de l'ONU a ensuite vu arriver des véhicules transportant des colons venus s'installer dans les maisons évacuées, a-t-il raconté. Les familles expulsées habitaient dans ces logements depuis plus de 50 ans, selon lui.

La police israélienne a invoqué un arrêt de la cour suprême israélienne statuant que les maisons appartenaient à des familles juives et que ces familles arabes y résidaient illégalement.

Khawla Hanoun, une jeune femme de 35 ans, qui habitait dans l'un des logements évacués, a raconté que la police lui avait ordonné ainsi qu'aux 16 membres de sa famille de quitter les lieux avant le lever du jour et les avaient menacés de leurs armes quand ils ont refusé. "Maintenant, notre avenir est dans la rue", a-t-elle dénoncé. "On va rester déterminés jusqu'à ce que nous puissions rentrer chez nous. Par n'importe quel moyen, on doit revenir chez nous".

La porte-parole du Département d'Etat américain Megan Mattson a estimé que de telles actions constituaient des violations des obligations de l'Etat hébreu dans le cadre de la "feuille de route" pour la paix au Proche-Orient, élaborée par le Quartet (Etats-Unis, Russie, Union européenne, Nations unies). "Des actions unilatérales prises par l'une des parties ne peuvent préjuger de l'issue des négociations et ne seront pas reconnues par la communauté internationale", a-t-elle prévenue dans un communiqué.

Le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient Robert Serry, a dénoncé des expulsions "totalement inacceptables". "Ces actions renforcent les tensions et entament les efforts internationaux pour créer les conditions de négociations fructueuses pour parvenir à la paix", a-t-il dénoncé dans un communiqué.

Le principal négociateur de l'Autorité palestinienne, Saeb Erekat, a condamné ces expulsions. "Alors que les autorités israéliennes ont promis à l'administration américaine que les démolitions de maisons, les expulsions et autres provocations contre les Palestiniens de Jérusalem allaient cesser, nous voyons exactement l'inverse se passer sur le terrain", a-t-il souligné dans un communiqué.

Le statut de Jérusalem-Est, que les Palestiniens revendiquent comme capitale, est l'une des questions les plus sensibles du conflit israélo-palestinien. Israël a conquis la partie est de la ville, alors administrée par la Jordanie, lors de la guerre des Six jours en 1967, mais l'annexion de Jérusalem-Est par l'Etat hébreu n'est reconnue par aucun autre pays. Depuis, Israël a renforcé sa présence à Jérusalem-Est, construisant des quartiers où vivent environ 180.000 juifs.

Des organisations liées au mouvement des colons juifs de Cisjordanie ont acquis des biens immobiliers au sein des quartiers palestiniens de Jérusalem pour y installer des Israéliens.

Environ 270.000 Palestiniens vivent à Jérusalem-Est, soit 35% des 760.000 habitants de la ville.

[Al-Oufok avec les agences de presse](#)

### 3 Annexe

#### 3-1 Al Kadoumi détient des enregistrements qui Incriminent Abbas et Dahlan.

(dans l'assassinat de Yasser Arafat. )

Ndlr : La publication de L'article ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue de l'auteur mais doit être vu comme information.

Une source palestinienne bien informée, à Damas, qui a préféré conserver l'anonymat a révélé que le chef du bureau politique du Fatah, Farouk Al Kadoumi possède des preuves qui renforcent ses accusations contre le président sortant, Mahmoud Abbas et Mohammed Dahlan, dans l'assassinat de Yasser Arafat.

Lors de ses déclarations à l'agence «Qods presse» publiées, le mercredi 22/7, par la chaîne d'Al Jazeera, cette source palestinienne a révélé que le haut leader du Fatah, al Kadoumi possède des preuves qui condamnent Abbas et Dahlan, dont des enregistrements du son de Yasser Arafat durant son siège dans la province de Ramallah, notamment après la démission d'Abbas, ainsi que des témoignages et communiqués qui seront publiés ultérieurement par le général, Mohamed Jihad et Hani al Hassan.

«Toutes les factions palestiniennes, à Damas, ont accueilli fortement Kadoumi, en soulignant qu'elles vont le soutenir, ainsi que son histoire dans la lutte nationale», a souligné cette source palestinienne.

Dans ce contexte, le ministre jordanien de l'information, Nabil Charif, a nié que son pays avait demandé à al Kadoumi de quitter le Pays, après ses déclarations contre Abbas et Dahlan.

23 Juillet

[http://www.alterinfo.net/Une-source-palestinienne-Al-Kadoumi-detient-des-enregistrements-qui-inculpent-Abbas-et-Dahlan\\_a34874.html](http://www.alterinfo.net/Une-source-palestinienne-Al-Kadoumi-detient-des-enregistrements-qui-inculpent-Abbas-et-Dahlan_a34874.html)

### 1 Documents: Compte-rendu de la rencontre réunissant Dahlan, Abbas et Sharon (1)

Mercredi 22 Juillet 2009

La chaîne d'Al-Jazeera a publié un scoop concernant la révélation explosive faite par Farouq Al-Qaddoumi parlant d'une conspiration tramée entre Abbas, Dahan et les Israéliens pour tuer le défunt Yasser Arafat.

En effet, ce deuxième homme du mouvement du Fatah a levé le voile sur une rencontre tenue entre deux personnages de son mouvement et l'ancien premier ministre israélien Sharon. Il s'agit de l'homme qui occupe actuellement la présidence de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas. Il s'agit aussi de Dahlan, l'homme fort du Fatah. Cette rencontre qui a fait couler beaucoup d'encre avait été révélée par la chaîne arabe Al-Jazeera, ce qui lui avait valu une interdiction de continuer à pratiquer son travail en Cisjordanie. En fait, la diffusion n'a pas été au goût de l'autorité qui a vite ordonné la fermeture du bureau de la chaîne en Cisjordanie, en attendant une décision judiciaire. En effet, cette autorité a annoncé son intention de traiter l'affaire devant la justice. Ainsi, elle a joué le rôle du juge et de la partie, en fermant le bureau de la chaîne sans attendre la décision de la justice !

Pour mettre au courant ses lecteurs, le département français de notre Centre Palestinien d'Information (CPI) a jugé opportun de traduire et de publier le compte-rendu de ladite rencontre ; en voici le premier volet : (1)

Sharon : J'ai beaucoup insisté pour tenir cette rencontre avant le sommet à venir, afin de terminer tous les aspects techniques, afin de mettre les points sur les i. Nous ne devons pas être face à des points sombres et à des interprétations hasardeuses qui surgiraient dans les jours à venir.

Dahlan : Si vous ne n'aviez pas sollicité cette rencontre, c'est moi qui l'aurait fait.

Sharon : Tout d'abord, nous devons essayer de liquider tous les chefs militaires et politiques du Hamas, du Djihad Islamique, des brigades d'Al-Qassam et du Front Populaire.

Abou Mazen : Cette méthode ne connaîtra certainement que l'échec, nous ne pourrons par les éliminer et même leur faire face.

Sharon : Alors, quel est votre plan, à vous ?

Dahlan : Nous vous avons fait part de notre plan par écrit, ainsi qu'aux Américains. En réalité, nous avons besoin d'une période d'accalmie pour pouvoir mettre complètement la main sur les services de sécurité, et sur toutes les institutions existantes.

Sharon : Mais tant qu'Arafat occupe Al-Moqattaa à Ramallah, vous rencontrerez l'échec, très certainement. Ce renard vous surprendra comme il l'a déjà fait avec vous. Il connaît toutes vos intentions. Il fera tout pour vous mettre en échec. Il crie sur tous les toits qu'il vous utilisera pour la sale période.

Dahlan : Nous allons voir qui exploite l'autre !

### 2 Documents: Compte-rendu de la rencontre réunissant Dahlan, Abbas et Sharon (2)



Farouq Al-Qaddoumi, le deuxième homme du mouvement du Fatah, a levé le voile sur une rencontre tenue entre deux personnages de son mouvement et l'ancien premier ministre israélien Sharon. La rencontre se concentre sur l'assassinat d'hommes politiques et militaires palestiniens dont le défunt Yasser Arafat.

Pour mettre au courant ses lecteurs, le département français de notre Centre Palestinien d'Information (CPI) a noté opportun de traduire et de publier ci-dessous le compte-rendu de ladite rencontre ; en voici le deuxième volet :

## (2)

**Sharon** : Le premier pas devra être l'assassinat d'Arafat, en l'empoisonnant. En effet, je ne veux pas l'expulser vers un autre pays si je n'ai pas une garantie internationale afin qu'il soit assigné à résidence, sinon, il reviendra.

**Abou Mazen** : Si Arafat meurt avant que nous ne puissions prendre la situation en main, mettre la main sur les institutions, sur le mouvement du Fatah et sur les brigades d'Al-Aqsa, nous rencontrerons beaucoup de difficultés.

**Sharon** : Bien au contraire ; vous n'obtiendrez rien tant qu'Arafat est en vie.

**Abou Mazen** : L'idée est que nous faisons tout passer par Arafat, et cela sera une aubaine aussi bien pour nous que pour vous. Ainsi, se heurter aux factions palestiniennes et liquider leurs chefs, tout cela sera mis sur le dos d'Arafat. Les gens ne diront pas que c'est Abou Mazen qui aura fait ceci et cela. C'est le président de l'autorité palestinienne qui l'aura fait. Moi, je connais bien Arafat. Il n'accepte jamais d'être mis à l'écart. Il veut toujours rester le raïs. S'il perdait tous les privilèges, s'il ne lui restait que le choix d'une guerre civile, il préférerait rester raïs.

**Sharon** : Avant Camp David, vous disiez qu'Arafat était toujours le dernier au courant. Mais Barak et Bill Clinton se sont trouvés étonnés qu'il connaissait tout et en détail.

**Dahlan** : Nous avons mis en place un service mixant la police et le service de sécurité préventive. Le nombre de ses éléments a dépassé les 1800. Ce nombre sera augmenté par des éléments que vous approuverez. Et nous imposons aux officiers des conditions difficiles et nous faisons tout pour qu'ils nous obéissent. Nous travaillons pour mettre à l'écart tous les officiers qui se permettent de se mettre sur notre chemin. Et nous ne ferons de cadeau à personne.

Nous avons commencé de façon intense à mettre sous contrôle les membres dangereux du Hamas, du Jihad Islamique et des brigades d'Al-Aqsa. Si vous me demandiez de désigner les cinq personnes les plus dangereuses, je pourrais vous donner leurs places avec précision. Cette précision vous permettra de les frapper rapidement, dès qu'ils auront fait un acte contre vous. Et maintenant, nous tâchons à percer les factions palestiniennes, pour pouvoir plus tard les démanteler et les liquider.

**Sharon** : Je vous épaulerai par le ciel pour frapper tout objectif difficile pour vous. Toutefois, j'ai peur qu'Arafat ait pu vous percer et ait transmis vos plans aux Hamas, au Jihad Islamique et aux autres.

**Dahlan** : Ce service n'a rien à voir avec Arafat, ni de près ni de loin, hormis les salaires, via Salam Fayyad (le ministre des finances de l'époque). Nous avons pu consacrer un budget pour ce service. Arafat perd de plus en plus sa puissance. Nous ne le quittons pas en cette étape.

**Sharon** : Nous devons vous rendre facile la liquidation des chefs du Hamas, en commençant par provoquer une crise pour pouvoir tuer tous les chefs militaires et politiques. Ainsi, contrôler le terrain sera plus facile.

**Abou Mazen** : De cette façon nous échouons totalement ; nous n'aurons pas la capacité de mettre à exécution quelle partie de ce plan que ce soit. En plus, la situation explosera sans qu'on ait de pouvoir pour la maîtriser.

**La délégation américaine** : Nous croyons que le plan de Dahlan est parfait et qu'il faut leur laisser un temps d'accalmie pour une maîtrise totale. Vous devez vous retirer de certains territoires et laisser l'affaire de la sécurité à la police palestinienne. Mais dès qu'une opération se sera effectuée, vous reviendrez et frapperez durement afin que les gens sentent que les résistants sont un vrai fardeau et que ce sont eux qui obligent l'armée israélienne de retourner aux territoires évacués.

<http://www.palestine-info.cc>

## 3 Documents Compte-rendu de la rencontre réunissant Dahlan, Abbas et Sharon (3 et Fin)

Farouq Al-Qaddoumi, le deuxième homme du mouvement du Fatah, a levé le voile sur une rencontre tenue entre deux personnages de son mouvement et l'ancien premier ministre israélien Sharon. La rencontre se concentre sur l'assassinat d'hommes politiques et militaires palestiniens dont le défunt Yasser Arafat.

Pour mettre au courant ses lecteurs, le département français de notre Centre Palestinien d'Information (CPI) a noté opportun de traduire et de publier ci-dessous le compte-rendu de ladite rencontre ; en voici le troisième volet :

(3 et fin)

**Sharon** : Abou Mazen, lui-même, nous conseillait de ne pas effectuer de retrait avant la liquidation des infrastructures du terrorisme et de ne pas le recomposer le terrorisme.

**Abou Mazen** : Oui, c'est vrai, je vous l'avais conseillé, sans dire que vous aviez réussi. En fait, moi, j'avais cru que vous alliez réussir et rapidement.

**Dahlan** : Les atouts de la réussite sont actuellement entre nos mains. Et Arafat perd de plus en plus le contrôle. Mais nous, nous avons de plus en plus le bras long sur les institutions. Et en ce qui concerne la force commune de sécurité, entre la police et la force préventive, elle est sous la direction du colonel Hamdi Ar-Rifi que vous connaissez parfaitement. Nous vous avons envoyé des documents sur ces sujets. Il est important que cette force

ne soit pas sous la direction d'Arafat et qu'elle n'accepte de lui aucun ordre. Et pour commencer, nous allons travailler au nord de la bande de Gaza. Et pour ce qui est des brigades d'Al-Aqsa, elles seront pour nous bientôt un livre ouvert. Nous avons tout planifié pour qu'elles n'aient qu'un seul chef ; et nous liquiderons tout ce qui se mettra sur notre route.

Sharon : J'approuve ce plan. Et afin qu'il réussisse et ne prenne trop de temps, il faut tuer les leaders politiques et militaires importants, comme Ar-Rantissi, Abdallah Al-Chami, Az-Zahhar, Abou Chanab, Haniyeh, Al-Majdalani, Mohammed Al-Hindi et Nafed Azzam.

Abou Mazen : Mais cela explosera la situation ; et nous perdrons le contrôle de tout. Il faut commencer par une accalmie afin de contrôler le terrain. Cela vaut mieux aussi bien pour nous que pour vous.

Dahlan : Sans aucun doute, nous avons besoin de votre soutien sur le terrain. Nous approuvons l'assassinat d'Ar-Rantissi et d'Abdallah Al-Chami. Tuer de telles personnes provoquera une anarchie et un grand vide dans les rangs du Hamas et du Djihad Islamique. Car ce sont eux les vrais caïds.

Sharon : Maintenant, tu commences à comprendre, Dahlan !

Dahlan : Mais pas maintenant. Il faut se retirer d'une grande partie de Gaza afin que nous ayons une bonne crédibilité aux yeux du public. Et lorsque le Hamas et le Djihad Islamique auront violé l'accalmie, vous les tuerez.

Sharon : Et s'ils ne la violent pas, vous les laisserez préparer des opérations contre nous, ainsi nous aurons la surprise que l'accalmie aura travaillé contre nous.

Dahlan : Ils ne pourront pas être patients pendant l'accalmie en voyant leurs organisations en train de se démanteler. Alors très certainement ils violeront l'accalmie. Et ce sera le moment propice pour les attaquer. Et ce sera à vous de jouer, Sharon !

La délégation américaine : C'est une solution logique et pratique.

Sharon : Je n'oublie pas ce que vous disiez au parti travailliste, et même à nous, que vous contrôliez tout. La réalité était ailleurs. Laissez-moi préparer le terrain à ma façon.

Abou Mazen : Le premier article de « la feuille de route » stipule que vous nous soutenez dans notre lutte contre le terrorisme. Et nous pensons que le meilleur soutien sera que vous vous retiriez d'une partie de la Bande de sorte que nous puissions la contrôler. Et nous avons dit que nous ne permettrions à aucune autorité à part la nôtre d'exister sur le terrain.

Sharon : Nous avons dit plus d'une fois que nos bons soutiens seront les avions et les tanks.

Abou Mazen : Mais cela ne sera aucunement un soutien.

Permière partie

Deuxième partie

<http://www.palestine-info.cc>

[http://www.wmaker.net/alterinfo/Documents-Compte-rendu-de-la-rencontre-reunissant-Dahlan,-Abbas-et-Sharon-3-et-fin\\_a34890.html](http://www.wmaker.net/alterinfo/Documents-Compte-rendu-de-la-rencontre-reunissant-Dahlan,-Abbas-et-Sharon-3-et-fin_a34890.html)

---

## 3-2 Le boycott des produits israéliens est-il légal ?

Jean-Claude Willem, 75 ans, raconte dans cet entretien comment, alors qu'il était maire (PCF) de Seclin, une bourgade française de 12 000 habitants, il a été emporté par une tornade judiciaire de sept ans et condamné à 1 000 euros d'amende pour avoir déclaré son intention d'écarter des cantines de l'école communale les jus de fruit provenant des colonies illégales israéliennes.

En définitive, son recours vient d'être rejeté par la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg (CEDH).

Tout en reconnaissant l'intention légitime de Jean-Claude Willem de lutter contre l'apartheid, la Justice française a considéré qu'en l'espèce, un boycott des produits de l'apartheid israélien revenait à une discrimination économique contre les producteurs de nationalité israélienne. De ce fait, elle l'a condamné à la fois comme un citoyen appelant à la discrimination sur une base nationale et comme un élu manquant à la neutralité de sa charge.

Franchissant un pas supplémentaire, la Cour européenne lui a reproché de faire justice lui-même en décidant d'un boycottage en lieu et place des autorités gouvernementales.

Alors que les partisans de l'apartheid font pression pour que la loi française assimile l'anti-sionisme à de l'antisémitisme, la Cour européenne vient de l'assimiler à une haine des Israéliens dans un arrêt tiré par les cheveux.

Toutefois, la Cour a reconnu la supériorité de la liberté d'expression sur la prohibition du boycott. Elle a elle-même indiqué que l'appel au boycottage des produits de l'apartheid reste légal lorsqu'il prend place dans une « libre discussion sur un sujet d'intérêt général ».

**Silvia Cattori** : *Voudriez-vous résumer brièvement ce qui s'est passé depuis ce jour où, vous aviez annoncé, au cours d'une réunion du conseil municipal de la commune de Seclin, votre intention de boycotter les produits israéliens provenant de ces colonies juives qui exploitent des terres appartenant au peuple palestinien ?*

**Jean-Claude Willem** : Cela a commencé en octobre 2002. J'étais alors maire de Seclin. Un soir j'ai eu une réaction de colère quand j'ai vu à la télévision les troupes israéliennes intervenir à Naplouse, (une grande ville au nord de la Palestine) en violentant aussi bien les habitants que leurs habitations. Ce même soir, nous avons une réunion du Conseil municipal ; nous discutons des mesures à prendre par rapport à la crise de la vache folle en Grande Bretagne. À l'issue de la discussion où nous avons décidé de maintenir le refus gouvernemental de laisser la viande anglaise arriver en France, dans le cadre de cette mesure de boycott, j'ai ajouté, en réaction aux

violences israéliennes contre le peuple palestinien, que j'avais décidé que la cuisine municipale de Seclin n'achèterait plus de produits provenant d'Israël, notamment les jus de fruits, que l'on savait provenir des colonies implantées sur des terres palestiniennes. Que c'était là une manière de protester par le boycott contre ces violences meurtrières, comme on l'avait fait en d'autres circonstances.

Suite à cela, il y a eu beaucoup de réactions positives ou négatives sur le site de la mairie. Alerté par l'association « Action Culturelle Israélite du Nord » [1], le procureur a décidé de me poursuivre.

J'ai comparu en mars 2003 devant le tribunal correctionnel qui, huit jours après, me relaxait en disant qu'il n'y avait pas de délit constitué dans l'intention de boycottage exprimée, que cela relevait de ma liberté d'expression. Dans les quelques heures qui ont suivi, le ministre de la Justice, Dominique Perben, a ordonné au Parquet de faire appel. En juin 2003 j'ai comparu devant la Cour d'appel, qui en septembre 2003 m'a condamné à mille euros d'amende. Et, en septembre 2004, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté mon pourvoi [2]. J'ai alors saisi la Cour européenne pour violation de la liberté d'expression. Cette dernière m'a débouté le 16 juillet 2009.

**Silvia Cattori** : *L'arrêt de la CEDH vous a-t-il surpris ?* [3]

**Jean-Claude Willem** : Non, car je ne me faisais pas d'illusions. Vous savez, l'Union européenne est complice d'Israël ; même après l'agression israélienne contre Gaza (de décembre 2008 et janvier 2009), la position de l'UE n'a pas changé, elle n'a toujours pas condamné Israël. Tout pouvait nous laisser pressentir que la Cour européenne n'allait pas déjuger les 27 pays de l'Union européenne [4]. Sur les sept juges, seul le juge tchèque, Karel Jungwiert, m'a soutenu. Il a estimé que les déclarations incriminées reflétaient l'expression d'une « *opinion ou d'une position politique d'un élu sur une question d'actualité internationale* ».

**Silvia Cattori** : *La Cour européenne ne vous a-t-elle pas condamné, non pas en tant que citoyen mais en tant qu'élu local dont la fonction impose de « conserver une certaine neutralité » ? Ai-je bien compris ?*

**Jean-Claude Willem** : Le maire que j'étais a été poursuivi ; mais également le citoyen. Dans l'argument donné en réponse à la Cour européenne par rapport à mon recours, le gouvernement français a affirmé que ma liberté d'expression comme citoyen et ma liberté complémentaire d'expression comme élu, n'étaient pas mises en cause. La Cour européenne a repris ces arguments à son compte pour me débouter. Elle m'a condamné aussi bien comme élu que comme citoyen.

**Silvia Cattori** : *Il ne s'agirait donc pas uniquement d'interdire la pratique du boycottage dans le cadre d'une collectivité publique mais d'un jugement qui interdirait, de façon générale, d'appeler au boycott de produits israéliens ?*

**Jean-Claude Willem** : C'est en cela que la décision de la Cour européenne est choquante. C'est un vrai scandale qu'elle se prononce contre la liberté d'expression non seulement d'un ressortissant de l'Union européenne mais d'un élu du peuple d'un pays membre de l'Europe.

Je tiens à souligner qu'en ce qui me concerne je ne suis en contravention ni avec la loi française ni avec la loi de l'Union européenne ; puisque l'Union elle-même s'oppose à l'importation de fruits, de légumes, de matériaux, venant des colonies [5]. Si l'Union européenne respectait ses propres décisions, elle arrêterait immédiatement le commerce avec Israël. Mais rien n'est fait.

Il convient ici de rappeler que, quand cette affaire a été portée devant les tribunaux, je n'avais fait qu'exprimer l'intention de boycotter des produits en provenance de colonies illégales contrairement aux droits internationaux ; c'est-à-dire, de cultures effectuées par les colons israéliens en terre palestinienne.

**Silvia Cattori** : *Ce jugement de la Cour européenne est donc, selon vous, un jugement politique ?*

**Jean-Claude Willem** : Oui. C'est une condamnation politique car elle ne vise pas uniquement ma personne mais tous ceux qui pourraient annoncer leur intention de boycotter Israël. C'est une confirmation d'une atteinte à la liberté d'expression, à la liberté tout court.

Il s'agit d'un jugement politique. Car ce n'est pas moi seul qui suis visé ici. Je suis celui par qui la sentence se justifie ; mais derrière tout cela on annonce à tous les Français, et par extension à tous les citoyens de l'Union, que s'ils veulent condamner Israël pour ses violations, ils auront des problèmes.

**Silvia Cattori** : *C'est le monde à l'envers ! On punit le citoyen qui n'accepte pas l'impunité dans laquelle l'État colonial d'Israël est laissé ! Le fait qu'aucun média européen n'a commenté ce verdict surprenant, si lourd de conséquence pour la liberté d'expression, vous a-t-il choqué ?*

**Jean-Claude Willem** : Oui bien sûr. Mais vous savez, même le quotidien communiste *L'Humanité* n'en a pas parlé, alors que j'appartiens au Parti communiste. Depuis 2002, jamais *L'Humanité* n'a parlé de cette affaire ! Je leur ai du reste écrit pour leur signifier mon étonnement !

**Silvia Cattori** : *L'argument des tribunaux français, validé par la Cour européenne, est qu'un élu ne peut se substituer aux autorités gouvernementales pour déclarer le boycott d'un État. Ce point de vue peut-il justifier le jugement de la Cour selon lequel votre liberté d'expression n'a pas été violée ?*

**Jean-Claude Willem** : Non cela ne le justifie pas.

Premièrement, il est vrai que par mon appel au boycottage j'engageais la collectivité ; mais il n'y a eu aucune désapprobation de la part des habitants de Seclin. Au contraire, en leur majorité ils m'ont approuvé.

Deuxièmement, un maire est une figure politique. Dans une ville industrielle comme Seclin, le maire occupe une place politique importante. J'étais aussi vice-président de la communauté urbaine de Lille. De ce fait, j'étais amené à prendre des positions politiques.

D'autres en ont fait autant. Ils ont pris avec moi des décisions qui ne sont peut-être pas conformes à la loi telle que conçue aujourd'hui. Peu avant cette affaire du boycottage, j'avais comparu devant le tribunal correctionnel avec quatre autres maires du Nord Pas-de-Calais parce que nous refusions de faire des appels d'offre pour les

séjours de vacances des enfants. Nous estimions que l'on ne pouvait pas organiser un séjour de vacances pour enfants comme on le fait lorsque l'on met en concurrence des travaux, et que, dans ce cas, il ne devait pas y avoir d'appels d'offres. Nous avons alors été relaxés. Cet exemple montre que l'on peut ne pas respecter intégralement la loi quand on a le bon sens et la justice avec soi.

**Silvia Cattori** : *Le jugement de la Cour européenne contribue à protéger Israël de ce qu'il redoute le plus : un boycottage selon le modèle appliqué en d'autres temps à l'Afrique du Sud. En préconisant le boycottage contre un État qui se considère au dessus des lois —ceci malheureusement avec la complicité de nos démocraties— vous avez agi honorablement ! Mais une question se pose : n'avez-vous pas sous-estimé la force écrasante de l'adversaire ?*

**Jean-Claude Willem** : Je ne le pense pas, d'abord parce que je ne me considère pas comme battu. Vous savez, ma prise de position a été largement soutenue, pas seulement en France [6], mais dans le monde. Et j'ai reçu beaucoup de soutiens lors de ma première condamnation en appel [7]. De partout, je reçois de nombreux messages de gens qui se mobilisent en faveur de la justice en Palestine. Peut-être que ce qui était alors mon statut de maire a contribué à ce qu'il y ait autant de réactions.

Cela dit, je ne cesse de répéter que cette position de la Cour européenne ne va pas me faire abandonner le combat que j'ai engagé. Il y a de plus en plus de gens autour de moi pour le poursuivre.

**Silvia Cattori** : *Le but des pro-Israéliens qui vous ont poursuivi n'était-il pas d'adresser un avertissement à toute collectivité locale qui serait tentée de suivre votre exemple ? Et de vous faire payer cher cette intention de boycott que vous aviez exprimée ?*

**Jean-Claude Willem** : Oui bien sûr. Je suis, depuis quatorze ans, chevalier des palmes académiques ; c'est une décoration qui est donnée aux gens qui interviennent dans le domaine de l'enfance et de l'éducation.

Normalement j'aurais dû passer officier. Quand un inspecteur de l'académie m'a proposé à ce grade, cela a été refusé par le Ministère parce que j'avais été condamné dans cette affaire de boycott. Plus que cela encore : normalement, au bout de 30 ans d'activité comme élu, un élu a droit à une médaille d'honneur départementale et régionale. En avril dernier, le préfet a refusé que cette médaille me soit remise parce que j'avais un casier judiciaire. Cela n'en finit pas.

Ce jugement affirme que, par ce geste de boycott là, le maire que j'étais portait atteinte à l'activité commerciale des agriculteurs israéliens. Ce qui justifiait surtout ma position envers Israël c'est que, notamment les fruits et les légumes, proviennent des colonies implantées illégalement sur les terres des Palestiniens. Et qui, de par la loi de l'Union européenne, sont interdites dans les États de l'Union.

Ce qui ressort clairement est que tout est fait pour éviter de toucher au fond du problème : à la question politique. Donc tout va dans le sens de la défense de l'activité commerciale d'Israël.

**Silvia Cattori** : *Ce préfet avait-il un parti pris pro-israélien ?*

**Jean-Claude Willem** : Oui. Ce préfet est réputé pour être un proche de Nicolas Sarkozy. Lorsque le maire actuel de Seclin a annoncé qu'il ne pouvait pas me remettre la médaille parce que le préfet s'y opposait, tout le personnel présent, 300 agents communaux, m'a ovationné. Cela vaut plus que la médaille que le préfet m'a refusée.

**Silvia Cattori** : *Ce jugement, ne va sans doute pas dissuader les gens, révoltés par les crimes de l'État israélien, de s'engager individuellement dans des actions de boycottage. Mais ne va-t-il pas dissuader les élus, qui se sont jusqu'à présent défilés, de répondre efficacement à l'appel « Boycott Désinvestissement Sanctions » lancé par la société civile palestinienne dès 2004 [8] ?*

**Jean-Claude Willem** : Je crois que je suis le premier élu à être condamné. Cela dit, il y a beaucoup de gens qui pratiquent le boycott ; qui, au moment d'acheter un produit, en regardent la provenance et ne l'achètent pas quand il vient d'Israël.

**Silvia Cattori** : *Vous avez, par votre geste courageux, placé les autorités de l'Union européenne en face de leurs responsabilités. Compte tenu du jugement de la Cour européenne, pourquoi n'appelleriez-vous pas les élus locaux, à faire voter des motions par leurs conseils municipaux pour engager leurs administrés à pratiquer le boycottage et à intervenir au nom de cette liberté d'expression que vous souhaitiez fondamentalement exercer ?*

**Jean-Claude Willem** : Maintenant, ce sont plutôt les associations engagées en faveur de la paix et la justice au Proche-Orient qui pourraient le faire. Moi-même je n'ai plus de pouvoir.

Il y a des Conseils municipaux qui ont pris des positions claires sur l'injustice qui frappe les Palestiniens. Qui ont réclamé que les sanctions prévues par la loi soient prises par l'UE vis-à-vis d'Israël. Il y a régulièrement des élus qui vont en Palestine exprimer leur soutien aux Palestiniens.

Je vous l'ai déjà dit : il faut quelquefois savoir ne pas respecter la loi quand elle est contraire à notre morale ; quand elle s'oppose à nos idéaux de justice et de fraternité.

D'autant qu'il n'y a pas de quoi être optimiste. Depuis l'arrivée de Sarkozy les choses n'ont fait qu'empirer. La France ne va pas dans le bon sens.

**Silvia Cattori** : *Nous vous remercions*

[1] L'« Association culturelle israélite » est une association présente dans de nombreuses villes et régions de France. C'est le président de l'« Association culturelle israélite du Nord », M. Jean-Claude Komar qui, avec un particulier, M. Guy Bensoussan, a porté plainte contre Jean-Claude Willem pour son appel au boycottage contre la politique illégale d'Israël. Mais c'est le parquet de Lille qui a pris l'initiative des poursuites, MM. Bensoussan et Komar se portant parties civiles.

[2] Dans son arrêt du 28 septembre 2004, la Cour de cassation considère que M. Willem : « en annonçant son intention de demander aux services de restauration de la commune de ne plus acheter de produits en provenance

de l'État d'Israël, a incité ceux-ci à tenir compte de l'origine de ces produits et, par suite, à entraver l'exercice de l'activité économique des producteurs israéliens, cet appel au boycott étant fait en raison de leur appartenance à la nation israélienne ».

Voir : [le texte complet de cet arrêt](#)

[3] Voir également une bonne chronologie et analyse de l'affaire sur le blob [Combatsdroitshomme](#).

[4] La Cour européenne n'est pas un organe de l'Union européenne (les 27), mais du Conseil de l'Europe (les 47). Cependant, elle n'est jamais entrée en conflit avec l'Union européenne avec laquelle elle a des origines communes.

[5] Voir [l'analyse très documentée de Me Gilles Devers](#). Il relève, au sujet de l'activité des entreprises installées dans les territoires occupés :

« Lisons l'article 55 de la 4<sup>e</sup> Convention de La Haye concernant les lois et coutumes de la guerre : « L'État occupant ne se considèrera que comme administrateur et usufruitier des édifices publics, immeubles, forêts et exploitations agricoles appartenant à l'État ennemi et se trouvant dans le pays occupé. Il devra sauvegarder le fond de ces propriétés et les administrer conformément aux règles de l'usufruit ». Et je rappelle la résolution 446 du 22 mars 1979 du Conseil de Sécurité : « La politique et les pratiques israéliennes consistant à établir des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967 n'ont aucune validité en droit et font gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient. »

Là, il ne s'agit pas d'organiser des mesures discriminatoires, mais d'appliquer les bases du droit de la guerre, quant aux obligations de l'occupant.

Le but ? Impossible de poursuivre des objectifs illégaux, tels la construction du tramway qui détruirait l'avenir de Jérusalem-Est ou des ventes d'armes qui seraient utilisées en violation du droit international. Veolia et Alstom ont dû renoncer au marché sur le tramway, et d'importantes commandes britanniques d'armes viennent d'être annulées.

Les conditions de réalisation ? C'est toute la question des implantations industrielles dans les territoires occupés. La puissance occupante ne peut tirer profit depuis les terres placées sous son contrôle. Un marché conclu entre une entreprise relevant de l'un des 47 pays du Conseil de l'Europe avec une entreprise dont l'un des ateliers est installé dans les territoires occupés peut être attaqué en nullité, pour violation des conventions de Genève. Et là, la CEDH ne pourrait qu'encourager des Maires qui œuvrent pour une meilleure application du droit. »

[6] En ce qui concerne l'arrêt de la CEDH, voir notamment le [communiqué de soutien de l'AFPS à Jean-Claude Willem](#) publié le 19 juillet 2009.

[7] Voir par exemple :

« [Le maire de Seclin condamné pour le boycott de produits israéliens](#) », AFPS Nord Pas de Calais, 19 septembre 2003.

« [Un verdict particulièrement inique](#) », par Silvia Cattori, [silviacattori.net](#), 15 septembre 2003.

[8] Voir : « [Appel de la Société Civile Palestinienne au Boycott, aux Sanctions et aux Retraits des Investissements contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme](#) », 9 juillet 2005.

Silvia Cattori

Jean-Claude Willem

Lundi 27 juillet

Source : Réseau Voltaire

<http://www.voltairenet.org/...>

---

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19